

MAROC-ISRAËL

Une alliance contre les droits fondamentaux des Palestiniens et Sahraouis (Partis et organisations)

P. 3

ORGANISATION DU TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS NUCLÉAIRES (OTICE)

L'Algérie préside la 55^e session de la Commission préparatoire

P. 24

SANTÉ DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Un message rassurant

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est adressé dimanche aux Algériens, dans une vidéo diffusée sur son compte officiel Twitter, depuis son lieu de convalescence en Allemagne, pour les rassurer sur son état de santé, affirmant que sa période de convalescence "pourrait être prolongée d'une à trois semaines", nécessaires pour "reprendre les forces". Soulignant que son éloignement du pays "ne signifie pas l'oublier", le Président Tebboune a assuré, dans ce contexte, qu'il "suit quotidiennement, heure par heure, tous les événements qui se déroulent dans le pays, donnant, au besoin, instructions à la Présidence".

P.p 3-24

DKnews/APS



JUSTICE

La détention provisoire de Nekaz Rachid "parfaitement légale" (ministère)

P. 4

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Reprise dans des conditions exceptionnelles

P. 3

JUSTICE

Peines confirmées à l'encontre des deux anciens ministres Ould Abbès et Barkat

P. 8

SANTÉ

**CRISES CARDIAQUES
Les femmes et les hommes différents**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (MISE À JOUR)

Le CRB en péril à l'Est, le MCA pour confirmer face à Médéa

P. 21



AUDIOVISUEL

"Certains médias ne respectent pas les exigences des bonnes mœurs" (ARAV)

P. 16

NAUFRAGE D'UN SARDINIER AUX SABLETTES

Le corps sans vie d'un marin repêché, poursuite des recherches pour retrouver les deux autres

P. 2

NAUFRAGE D'UN SARDINIER AUX SABLETTES

Le corps sans vie d'un marin repêché, poursuite des recherches pour retrouver les deux autres



Le corps sans vie d'un des trois marins disparus au niveau de la plage "Mazala" (Mohammadia) a été repêché, suite au naufrage d'un navire, type sardinier, survenu dimanche au niveau de la plage des Sablettes (Baie d'Alger), a indiqué à l'APS, le chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile (PC) de la wilaya d'Alger, Khaled Benkhalfallah.

"L'opération de repêchage s'est déroulée lundi matin aux alentours de 10h au niveau de la plage «Mazala» relevant de la commune de Mohammadia, en face de l'hôtel Hilton", a fait savoir M. Benkhalfallah.

Selon le même intervenant, "le corps sans vie du marin a été repêché par les plongeurs de la PC à 10 mètres au large de ladite plage et à 7 mètres de profondeur", soulignant que "la victime a été évacuée vers la morgue du cimetière d'El-Alia". "Les recherches se poursuivent pour retrouver les deux autres marins disparus", a-t-il précisé.

Pour rappel, un navire a coulé hier dimanche au niveau de la Baie d'Alger (les Sablettes), où 6 marins de l'équipage du navire (âgés entre 27 et 40 ans), dont le propriétaire, ont été secourus par les éléments de la Protection civile et des Gardes-côtes. Une opération de recherche et de sauvetage de trois (03) marins portés disparus suite au chavirement de leur embarcation au niveau de la baie d'Alger, a été déclenchée dimanche par une unité des Gardes-côtes, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Un décès et 70 autres blessés durant les dernières 24 heures

Une (01) personne a trouvé la mort et 70 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures en zones urbaines, selon un bilan publié dimanche par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). La principale cause de ces accidents demeure le facteur humain, a précisé la même source. Dans ce cadre, la DGSN réitère son appel aux usagers de la route à davantage de vigilance, notamment avec les intempéries marquant certaines régions du pays, et au respect du code de la route, rappelant le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

ARTS PLASTIQUES

Le plasticien Azzedine Maïrif expose en aquarelle à Batna

Le plasticien Azzedine Maïrif révèle dans l'exposition ouverte dimanche à la salle des expositions "Batna Lumières" de la ville de Batna une longue passion pour l'aquarelle. A l'exception de trois toiles exécutées à la technique de peinture à l'huile, 21 œuvres en aquarelle sont présentées au public par l'artiste qui a confié à l'APS sa préférence pour l'aquarelle "au potentiel esthétique immense qui ouvre au plasticien de vastes horizons lorsqu'il manipule avec amour et délicatesse ces couleurs".

Diplômé de l'école des beaux-arts de Constantine en 1995, Azzedine accorde peu de cas aux détails dans ses œuvres à l'instar de "Constantine", "Racines" et "Maternité", préférant les traits principaux et vues d'ensemble.

Né en 1972 à Chemora (Batna), l'artiste enseignant de son état du secteur de la formation professionnelle fait face comme beaucoup d'artistes au problème de commercialisation de ses œuvres.

Intitulée "couleurs et lumières", l'exposition qui se tient pour deux semaines a attiré, dès son ouverture de nombreux visiteurs.

La salle des expositions "Batna Lumières" fraîchement ouverte a accueilli une série d'expositions de plasticiens dont la première fut celle organisée à la mi-octobre par le doyen des plasticiens batnéens, Hocine Houara.

DERNIERS FEUX DE FORÊTS

Décision d'indemnisation des victimes pour 100,63 millions de DA



La décision d'indemnisation des victimes des incendies de forêts, qui ont eu lieu en novembre dernier à travers plusieurs wilayas du pays, portant sur un montant de 100,63 millions de DA, a été signée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, in-forme le ministère dans un communiqué.

"Dans le cadre de la mise en application des instructions du Premier ministre relatives à l'indemnisation des victimes des incendies de forêts des 6 et 7 novembre dernier, avant la mi-décembre en cours, M. Hemdani a procédé jeudi 10 décembre 2020 à la signature de la décision de financement", précise le communiqué. La décision, qui concerne 10 wilayas sinistrées, permettra "la relance de l'activité agricole suite aux dégâts occasionnés par ces feux de forêts".

Elle porte sur un montant global de 100,63 millions de DA, dont 74%, mobilisés sur les deux comptes d'affectation spéciale du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, sont inscrits au profit de la wilaya de Tipaza, ajoute le communiqué.

BARRAGES

Mascara : apport de plus de 5 millions m³ d'eau depuis début décembre

Les barrages de la wilaya de Mascara ont enregistré, depuis le début du mois de décembre en cours, un apport de 5,2 millions de mètres cubes d'eau, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Ressources d'eau. La cheffe de service irrigation agricole, Aouali Ould Yarou, a souligné que les réserves des cinq barrages de la wilaya de Mascara sont passées à 29 millions de mètres cubes après avoir atteint fin novembre 23,8 millions m³. Les réserves du barrage de Oued Taht dans la commune d'Ain Frah a atteint la capacité de stockage maximale de 7,1 millions m³, alors que le niveau du barrage de Ouizert dans la commune d'Ain Fekkane a augmenté à 9,9 millions m³ et celui du barrage de Chorfa à 7,6 millions m³ et celui de Bouhanifia à 3,9 millions de m³. Les réserves du barrage de Fergoug sont estimées à 1 million m³, a-t-on fait savoir, soulignant que les barrages de la wilaya continuent d'accueillir les eaux pluviales enregistrées dans les wilayas de Saida et de Sidi Bel-Abbès, dont les bassins alimentent les trois barrages de la wilaya de Mascara, à savoir Ouizert, Bouhanifia et Chorfa.

La pluviométrie enregistrée dans la wilaya de Mascara depuis le début du mois de décembre en cours a atteint, selon le service irrigation de la direction des Ressources en eau, 32,5 millimètres contre 31,9 mm en novembre.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Mounir Behadi nouveau directeur général

La ministre de la Culture et des Arts Malika Bendouda a installé dimanche M. Mounir Behadi dans ses nouvelles fonctions de directeur général de la Bibliothèque nationale, indique le ministère dans un communiqué.

Universitaire et professeur dans le domaine des sciences sociales, Mounir Behadi a présidé le Conseil scientifique de la faculté des sciences sociales.

Il est également auteur de trois ouvrages académique et de thèses universitaires sur l'histoire, la philosophie et la recherche scientifique.

Lors de la cérémonie d'installation, la ministre de la Culture et des Arts a annoncé une "nouvelle réforme de la Bibliothèque nationale, appuyée par une enveloppe financière importante", afin que cet établissement regagne son rang, précise le communiqué.

ARCHÉOLOGIE

Oran: lancement "prochain" des fouilles archéologiques au site romain "Portus Magnus"



Des fouilles seront lancées, pour la première fois, au site archéologique romain "Portus Magnus" sis dans la commune de Bethioua (à l'est de la wilaya d'Oran, avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la culture de la wilaya.

Les fouilles sur ce site débiteront avant la fin de l'année en cours sur instructions de la ministre de la Culture, Malika Bendouda, lors de sa visite dans la wilaya d'Oran en juillet dernier, a indiqué, à l'APS, la chargée de gestion à la direction de la culture, Bouchra Salhi, soulignant que les fouilles seront effectuées par le Centre national de recherche en archéologie d'Alger, après que le ministère de la Culture ait délivré des autorisations à trois professeurs chercheurs du centre.

Ces fouilles porteront sur des explorations archéologiques au niveau du site romain "Portus Magnus", a fait savoir Bouchra Salhi, ajoutant que les résultats de cette mission scientifique seront présentés au ministère de la Culture.

Le site romain "Portus Magnus", classé patrimoine national en 1968, s'étend sur une superficie de 49,32 hectares, d'après l'étude du plan de protection et de réhabilitation de 2011.

LAGHOUAT

Près de 60 hectares de foncier industriel inexploité récupérés



Une superficie globale de 59,14 hectares de foncier industriel non-exploité par leurs bénéficiaires a été récupérée cette année dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM).

L'opération a été suivie par l'annulation de 58 projets, à la lumière du rapport de la commission des projets de wilaya établi suite aux visites de terrain et d'évaluation des projets d'investissement inscrits auprès de la DIM, a expliqué le directeur du secteur, Abdelaziz Harrouz.

Cette superficie vient s'ajouter aux 55 ha récupérés en 2015, portant ainsi à 115 ha la superficie récupérée ces dernières années, et l'annulation de 171 projets d'investissement non-réalisés, a-t-il ajouté.

Le wali de Laghouat, Abdelkader Baradai, a ordonné la mise en place d'une commission d'écoute dans la wilaya, en vue de s'enquérir des préoccupations des promoteurs, liées notamment à l'approbation administrative et technique des projets.

M. Harrouz a fait savoir également que ses services ont arrêté des programmes d'investissement adaptés aux spécialités et filières d'enseignement universitaire dispensés à Laghouat, dans le but de permettre aux promus de l'université de se lancer dans le domaine entrepreneurial.

SANTÉ DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Des partis politiques se félicitent "largement" de son rétablissement

Des partis politiques se sont largement félicités, dimanche, après l'allocution du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, depuis sa résidence en Allemagne où il poursuit sa convalescence.

Dans un communiqué, le parti Front El-Moustakbel a fait part, de son "grand soulagement" de l'apparition du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui s'est adressé au peuple algérien pour "le rassurer sur son état de santé et son rétablissement". "A travers son discours à la nation, il a donné ses instructions et orientations aux institutions de la République en perspective de son retour prochain afin d'assurer ses fonctions et grandes responsabilités en cette conjoncture que traverse le pays et à la lumière des développements en cours sur la scène internationale et régionale", a ajouté le Front Moustakbel. Pour sa part, le parti Tadjamou Amel Al Djaz'ir, s'est largement félicité du rétablissement du Président de la République, saluant "la réitération de ses engagements au peuple algérien pour l'édification d'une Algérie nouvelle". Le Parti Tadjamou Amel Al Djaz'ir a appelé, à cette occasion, "le peuple algérien à l'adhésion autour de ses institutions constitutionnelles pour faire face à toute tentative visant la sécurité et la stabilité du pays". De son côté, le Parti "El Wassit El Siassi" a accueilli "avec une grande satisfaction" l'allocution du Président de la République, qui, a-t-il affirmé, "a été une réponse aux voix au service de la propagande mensongère et de la fomentation des complots". Pour



"El Wassit El Siassi", le Chef de l'Etat "a dévoilé la feuille de route de l'action politique attendue pour le parachèvement des engagements, pris lors de sa campagne électorale". Saluant la teneur de l'allocution du Président de la République, le parti a souligné "son engagement à se tenir aux côtés de l'Algérie, à défendre sa souveraineté et sa décision souveraine et indépendante aux plans international et régional". Dans le même sillage, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a estimé sur sa page Facebook, que "l'apparition du Président

de la République a cloué le bec aux semeurs de doutes et aux tendancieux qui ont pour habitude de discréditer toute démarche nationale". Pour M. Bengrina, "cette apparition était une nécessité nationale en ce moment où l'Algérie est confrontée à des grandes menaces au niveau de ses frontières et à une campagne acharnée de l'étranger". Il a, en outre, loué "les orientations contenues dans l'allocution du Président Tebboune pour le parachèvement du choix constitutionnel et la mise en œuvre prochainement du processus électoral".

Dans un tweet, le SG du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a exprimé "sa joie, à l'instar de tous les Algériens, suite au message du Président Tebboune en se félicitant ainsi que les militants du parti de son rétablissement". Il a exprimé, en outre, le vœux de le voir de "retour rapidement en vue de poursuivre ses fonctions et l'édification de l'Algérie nouvelle, à la lumière de la situation internationale tendue". De son côté, le SG du Parti du Front de libération nationale (FLN), Baadjji Abou El Fadl a exprimé sa satisfaction quant au "rétablissement du président de la République en attendant son retour au sein de sa famille, son peuple et son pays". Le président de la République a rassuré son peuple et montré qu'il suivait la situation dans le pays, notamment en cette sensible conjoncture". Dans une vidéo postée dimanche sur son compte Tweeter, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait rassuré sur son état de santé, affirmant que sa période de "convalescence pourrait être prolongée d'une à trois semaines".

Evoquant sa présence loin du pays, le Président Tebboune a assuré qu'il "suit quotidiennement, heure par heure, tous les événements qui se déroulent dans le pays", donnant, au besoin, instructions à la Présidence.

MAROC-ISRAËL

Une alliance contre les droits fondamentaux des Palestiniens et Sahraouis (Partis et organisations)

Plusieurs partis politiques et associations nationales en Algérie ont exprimé unanimement leur rejet de la décision de normalisation des relations israélo-marocaines, la qualifiant "d'alliance contre les droits fondamentaux des peuples palestiniens et sahraoui". Pour le parti Talaia El Hourriyet, cette transaction politique entre le Royaume du Maroc et l'entité sioniste, conclue sous l'égide de l'actuelle administration américaine, constitue une violation flagrante de la légitimité internationale par cette même puissance américaine, membre permanent du Conseil de Sécurité et par le Royaume du Maroc. Il s'agit également, selon cette formation politique, d'une atteinte éhontée aux droits de l'Homme coïncidant avec le jour où l'humanité célèbre la Journée mondiale des Droits de l'Homme.

En agissant de la sorte, les trois pays se liguent ouvertement contre les droits fondamentaux des peuples Palestiniens et Sahraouis, dont l'accès à l'autodétermination, consacré par le droit international, ou encore le droit à vivre libre et indépendant sur leurs territoires nationaux respectifs pour lesquels ces peuples mènent une

lutte de libération nationale.

Cette transaction qui s'identifie à "un marché de dupes" conclu en toute illégalité aux dépens des peuples palestiniens et sahraoui ne règlera aucun des deux conflits et ne mettra jamais un terme à la résistance de ces peuples animés d'une volonté inébranlable d'arracher leur indépendance. Le parti Talaia El Hourriyet considère que l'Algérie est la cible non déclarée de ces manœuvres déstabilisatrices qui se trament dans la région. La paix et la sécurité régionales, tant au Moyen Orient qu'au Maghreb sont exposées à une menace réelle et dangereuse pour la stabilité des deux régions.

La formation politique rappelle que l'ONU et l'UA, sont interpellées pour assumer pleinement leurs devoirs envers les peuples palestiniens et sahraouis dans le cadre de la légitimité internationale, partant du principe que le dialogue et la négociation doivent prévaloir.

De son côté, le président du RCD a indiqué que "depuis l'indépendance nationale, l'Algérie a toujours soutenu le droit à l'autodétermination de tous les peuples colonisés sans distinction". Cette position, a encore affirmé M.

Bellabas, "se trouve inscrite dans la doctrine onusienne pour le Sahara occidental". "C'est donc une question d'autodétermination toujours à l'ordre du jour de l'ONU".

Il a rappelé, également, que "l'autodétermination des peuples, comme principe, a été défendue par les Etats-Unis à la fin de la Première Guerre mondiale par la bouche du président américain Woodrow Wilson en 1918".

Il a estimé, dans ce sens, que "le passage en force de Trump ne change rien au problème. Il met en porte à faux son pays par rapport à son histoire et aux Nations unies". Dans le même cadre, des Oulémas de confréries et d'écoles coraniques de la wilaya d'Adrar ont exprimé, dans un communiqué, leur rejet de l'initiative de certains gouvernements arabes, notamment "le gouvernement de nos frères marocains qui s'est jeté dans les bras de l'occupant sioniste, en déclarant la normalisation des relations et l'allégeance aux assassins de notre peuple, occupants de notre terre et profanateurs de nos lieux saints parmi ces sionistes et leur relais".

"Cette position ne reflète ni l'iden-

tité, ni l'histoire ni encore moins la civilisation de nos peuples arabo-maghrébins", ont-ils martelé. Les Oulémas se sont ainsi indignés de cet acte ignoble, soulignant que "rien ne justifie une telle action, peu importe les motifs avancés par les dirigeants de certains pays arabes, dont le royaume du Maroc, pays frère". Par ailleurs, le secrétaire général de l'Union nationale des agriculteurs algériens (UNPA) a invité au respect de la légitimité internationale contre la raison du plus fort et les marchés de dupes, réaffirmant son soutien "constant et inébranlable en faveur de la cause sahraouie".

La prétendue reconnaissance de Trump n'a aucun effet légal, d'autant plus que le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation à résoudre seulement par l'application des résolutions de l'ONU et de l'UA. En réaction au même sujet, le SG de l'Organisation nationale des enfants de chahada (ONEC) a énergiquement dénoncé le pas franchi par l'occupant marocain dans la normalisation des relations avec l'entité sioniste.

Ce serait, selon la même instance, une trahison majeure de la Oumma

contraire aux chartes internationales, voire une violation flagrante du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, notamment les Palestiniens et les Sahraouis.

Le SG de l'ONEC a également exhorté les patriotes à "l'union, la mobilisation et la vigilance afin de consolider le front interne, affronter le danger de la division et de la désunion, surtout après la décision de Trump qui incite à une déclaration de guerre par procuration". Même son de cloche chez le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) qui a invité, dans un communiqué, le peuple marocain frère et son élite à "faire montre d'éveil face à ce complot royal qui a monnayé la cause palestinienne pour des intérêts servant plutôt le roi et sa cour que le peuple marocain lui-même". Le CNES s'est dit prêt à œuvrer "par tous les moyens à entrer en contact avec l'élite universitaire marocaine en vue de former un front d'élite contre la normalisation des relations voire contre la trahison de la cause de l'Oumma arabo-musulmane, en l'occurrence la question palestinienne".

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Reprise dans des conditions exceptionnelles

Les étudiants universitaires rejoindront, à compter de mardi, les établissements universitaires dans des conditions exceptionnelles marquées par la propagation du nouveau coronavirus, après la reprise des cours à distance depuis deux semaines.

A l'occasion de la rentrée universitaire 2020-2021, le ministre de l'Enseignement et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, avait fait état de l'application "stricte" d'un protocole sanitaire pour le mode d'enseignement en présentiel, et l'adoption du système de groupes qui concernera le tiers des élèves et uniquement les matières essentielles. L'enseignement en mode présentiel sera assuré pour une moyenne de 12 semaines par semestre et le reste des cours seront dispensés en ligne, avait-il précisé. Le ministre a appelé la communauté universitaire à concourir à la réussite de cette rentrée, au titre de laquelle les établissements universitaires et les instituts accueilleront exceptionnellement 279.959 nouveaux étudiants, lesquels seront concernés également par les modes d'enseignement en présentiel et à distance. "Il s'agit d'une expérience relativement nouvelle et nous n'avons pas tous les critères nécessaires réunis pour la concrétiser, notamment en ce qui a trait à la connexion réseau vu le faible débit internet".

Le ministre a affirmé, en outre, que ce mode

d'enseignement avait permis d'organiser les cours à distance et de parachever les programmes d'études, en sus d'organiser des activités pédagogiques en présentiel et d'évaluer les étudiants, dans le respect du protocole sanitaire, et ce à travers la répartition des étudiants en groupes, et l'application des mesures de protection aussi bien au niveau des établissements de l'enseignement supérieur que des structures des œuvres universitaires. Le premier responsable du secteur a estimé que le mode d'enseignement à distance et en présentiel où le nombre des étudiants est limité, avait permis de clôturer l'année universitaire 2019-2020 dans des conditions "acceptables", dans la majorité des établissements universitaires, de même qu'il avait permis aux établissements et à la famille universitaires, en tête de laquelle les enseignants chercheurs, d'acquiescer "une expérience précieuse" en cette matière à travers la maîtrise des approches pédagogiques et le développement de moyens et outils à l'image des plateformes d'enseignement et numériques, ainsi que l'adoption de nouvelles méthodes dans les relations pédagogiques entre enseignant et étudiant.

Relevant que le ministère a finalisé 90 % de ces plateformes relatives à chaque établissement universitaire, le ministre a indiqué que ses services s'approprieraient à "remédier aux difficultés

enregistrées dans l'application de ce mode d'enseignement, notamment ce qui a trait au principe de l'interactivité entre l'enseignant et l'étudiant, outre les questions liées à l'élargissement du réseau internet pour élever le volume de débit et ce en collaboration avec Algérie Télécom".

De son côté, le Secrétaire général de l'Union nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Messaoud Amarna, a déclaré à l'APS que le mode d'enseignement à distance se voulait un modèle pédagogique et "un choix stratégique à adopter impérativement dans ce contexte sanitaire inédit", soulignant que sa réussite nécessite "la mobilisation de tous les moyens matériels et humains". De leur côté, les organisations étudiantes ont appelé à l'application stricte du protocole sanitaire.

A ce propos, le SG de l'Union générale des étudiants algériens (UGE), Nadjib Mebarki, a relevé quelques lacunes dues au manque d'expérience face à cette pandémie durant le deuxième semestre de l'année universitaire écoulée, appelant tout un chacun à respecter les gestes barrières. Au sujet de l'e-learning, M. Mebarki a fait savoir que les organisations étudiantes étaient les premières à opter pour cette méthode d'enseignement en tant que

"choix unique" en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle, mais aussi pour hisser l'université algérienne aux rangs des grands universités.

S'agissant des citoyens des zones d'ombre, le même responsable a indiqué qu'il était possible de recourir aux versions papier et à l'exploitation des salles informatiques mobilisées au niveau des universités et des cités universitaires.

Pour sa part, le Secrétaire national de l'Alliance pour le renouveau étudiant national (AREN), Hamza Radjai, a salué la méthode d'enseignement en présentiel adoptée par le ministère, ajoutant que l'enseignement par groupes est la méthode la plus adéquate pour assurer la continuité des cours. Il a rappelé, dans ce contexte, que son organisation allait continuer à renforcer le rôle de ses structures à travers la formation et la garantie des mécanismes logistiques au profit des étudiants notamment internet à très haut débit. Evoquant les habitants des zones enclavées, M. Radjai a appelé à l'ouverture des bibliothèques communales et à rapprocher les prestations et services des étudiants pour leur permettre de suivre leurs cours et à l'ouverture de lignes de transport collectif en vue de leur permettre également de se déplacer à l'université.

APS

JUSTICE

La détention provisoire de Nekaz Rachid "parfaitement légale" (ministère)

La détention provisoire de Nekaz Rachid, incarcéré à l'établissement de réadaptation de Koléa, est "parfaitement légale" et "ne souffre d'aucune irrégularité", a affirmé, dimanche dans un communiqué, le ministère de la Justice, arguant du respect des dispositions réglementaires préconisées dans son cas de figure.



Réagissant à la lettre adressée par le détenu au ministre de la Justice et Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, à travers laquelle il dénonce le caractère "arbitraire" de son emprisonnement, la même source considère ainsi que "la lecture conjuguée des articles 166, 186 et 190 du Code de procédure pénale (...) permet d'avancer, sans risque de se tromper, que la détention provisoire du nommé Nekaz Rachid est parfaitement légale et ne souffre d'aucune irrégularité".

Ceci, "combien même la chambre d'accusation ait ordonné sa prolongation, avec effet rétroactif, tel que spécifié par l'intéressé, cette mesure, étant sans objet, n'est d'aucun incident juridique quant à la détention provisoire, laquelle était reconduite de plein droit", est-il ajouté. Reprenant le contenu de la correspondance en question qu'il qualifie d'"allégations", le ministère de tutelle fait remarquer que "l'auteur de la dénonciation avance le contenu du dispositif de l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'Alger, rendu le 5 avril 2020, par le biais duquel cette juridiction ordonna la prolongation de sa détention provisoire à compter du 4 avril 2020". Une décision avec effet rétroactif et que le détenu estime qu'elle "entache la mesure décidée à son encontre de nullité, d'où l'impératif de sa remise en liberté immédiatement", poursuit le ministère.

Ce dernier évoque, en outre, le point de presse tenu par la défense du prévenu, le 5 décembre courant à Alger, et au cours

duquel cette dernière "s'inscrivit dans la démarche de son client et fit siennes l'ensemble de ses demandes", considérant que "le raisonnement du détenu Nekaz Rachid et de ses avocats, tel que sus développé, aurait pu être pertinent si ce n'étaient la nature et le contenu de l'arrêt de la chambre d'accusation auquel il est fait allusion dans cette affaire".

En effet, fait encore savoir le ministère, M. Zeghmati avait, en "réaction à la lettre ouverte du prévenu, ordonna, le 2 décembre courant, l'ouverture d'une enquête administrative dont il chargea l'inspecteur général du ministère de la Justice, en vue de vérifier le sérieux et le fondement des griefs faits à la décision de la chambre d'accusation de la cour d'Alger".

A la suite de quoi, ce dernier remit, une semaine plus tard, les "conclusions de ses investigations" à son ordonnateur, sachant que celles-ci ont notamment établi que "le nommé Nekaz Rachid fut inculpé et auditionné par le juge d'instruction du tribunal de Dar el Beida qui décida de son placement en détention provisoire le 04 décembre 2019".

De même que "le dossier de procédure fut enrôlé devant la chambre d'accusation de la cour d'Alger à son audience le 22 mars 2020 et que sur demande de la défense du prévenu, l'affaire fut renvoyée au 05 avril 2020".

En outre et "donnant suite aux demandes formulées par les avocats de l'inculpé et du ministère public, la chambre

d'accusation rendit, le même jour, l'arrêt déclarant "l'appel recevable" dans la forme. Dans le fond, l'arrêt "ordonne, d'une part, qu'avant de statuer, qu'il soit fait retour du dossier au même juge d'instruction en vue d'accomplir les actes mentionnés dans le corps de l'arrêt". D'autre part, "le renouvellement de la détention provisoire pour une durée de quatre mois à compter du 04 avril 2020".

Sur la base de quoi, la tutelle note que "l'ordonnance du juge d'instruction, frappée d'appel dans le cas d'espèce, est une ordonnance de règlement et une telle ordonnance au sens de l'article 166 du code de procédure pénale, au cas où elle venait à être portée devant la chambre d'accusation, alors que le prévenu faisait l'objet d'une détention provisoire, le mandat de dépôt ou d'arrêt décerné à son encontre par la juridiction d'instruction, continue à produire ses effets jusqu'à ce qu'il ait été statué par la juridiction du renvoi".

"Par statuer, tient-il à préciser, il y a lieu d'entendre rendre une décision sur le fond". "Pour clore ce chapitre relatif à la détention provisoire du prévenu Nekaz Rachid, il n'est pas sans intérêt de mentionner que la chambre d'accusation de la cour d'Alger s'est complètement conformée aux dispositions de l'article 197 bis du code de procédure pénale lui prescrivant la nécessité de rendre sa décision sur le fond dans un délai ne dépassant pas, dans le cas d'espèce, les 4 mois", conclut le ministère de la Justice.

LOGEMENT AADL

Mise en vente de locaux à usage commercial à Bouinan et Sétif

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé dimanche la mise en vente de locaux situés dans les cités d'habitation à Bouinan (Blida) et Sétif.

Dans une publication postée sur son compte Facebook, l'AADL "porte à la connaissance des citoyens désirant acquérir des locaux à usage commercial ou de services, dans la Ville nouvelle de Bouinan, la mise en vente aux enchères par soumission cachetée, 130 locaux dans les sites 3100, cité "B" et "F".

Pour ce faire, le retrait du cahier des charges se fera au siège de l'AADL/Direction régionale d'Alger ouest, sis à Blida, indique-t-on dans le communiqué.

A ce titre, la date limite de retrait du cahier des charges et de dépôt des offres (à la même adresse), est fixée au 15e jour, à compter de la première parution dans la presse nationale, à 12h00, à savoir dimanche, lit-on dans le communiqué. L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, au jour correspondant à la date de limite de dépôt des offres, à 14h00, précise-t-on de même source.

Pour la wilaya de Sétif, la vente aux enchères, concerne 39 locaux à usage commercial et professionnel, implantés à la cité des 1500 unités d'habitation AADL, à Bir Ensa, site 01. A cet effet, l'AADL invite les citoyens désirant retirer le cahier des charges, à consulter l'avis de vente parus, dimanche, sur le journal "El-Massa", ou à s'adresser au siège de l'AADL Direction régionale de Sétif. La date limite de retrait du cahier des charges et de dépôt des offres (à la même adresse), est fixée au 15e jour, à compter de la première parution dans la presse nationale, à 12h00.

L'ouverture des plis, quant à elle, aura lieu en séance publique, au jour correspondant à la date de limite de dépôt des offres, à 14h00, au siège de l'AADL Direction régionale de Sétif.

FORMATION PROFESSIONNELLE - RENTRÉE

Le secteur "appliquera rigoureusement" le protocole sanitaire (ministère)

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Ben Friha a affirmé dimanche à Alger l'engagement de son secteur à mettre en place les dispositifs nécessaires au respect du protocole sanitaire au sein des établissements de formation lors de la prochaine rentrée prévue pour le dimanche 20 décembre 2020.

"Le secteur s'engage à mettre en place tous les dispositifs et mesures indispensables et nécessaires au respect strict et effectif du protocole sanitaire" au sein des établissements de formation pour se prémunir du coronavirus lors de la prochaine rentrée professionnelle, tels que le port de masques, la désinfection des matériels et le respect de la distanciation physique, a expliqué la ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) à El Harrach.

Dans le même contexte, Mme. Ben Friha a fait état de la création d'une commission de wilaya présidée par le directeur départemental de la formation professionnelle, en charge du suivi du degré d'application de toutes ces mesures.

Dans le cadre de la numérisation du secteur, la ministre a également fait part des inscriptions qui se sont déroulées sur la plateforme "Mihnati" lancée au titre de la rentrée 2020-2021 au profit des candidats à la formation. Toujours dans le registre des inscriptions, Mme. Ben Friha a fait savoir qu'une cellule de suivi a été créée au niveau central à l'effet d'assister les établissements en difficultés, affirmant que "la numérisation du secteur est une option stratégique irrévocable".

La plateforme numérique a pour vocation de faciliter la gestion, l'orientation et l'accompagnement des nouveaux inscrits durant leur parcours professionnel.

Elle vient en complément à la deuxième plateforme dite "Takwini" réservée exclusivement aux formateurs auxquels elle propose les divers programmes et méthodes de formation pour garantir un enseignement de qualité. Dans un autre registre, la ministre a annoncé la mise en place de mécanismes pour rattraper le retard observé dans la soutenance des mémoires des apprentis en vue de leur permettre d'obtenir leur diplôme.



GHARDAÏA

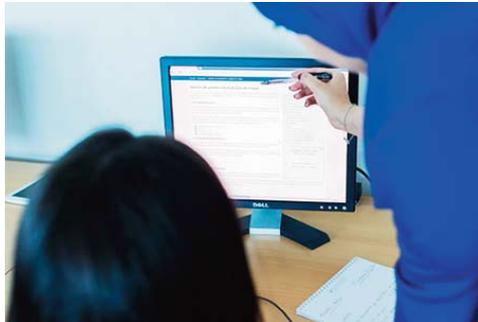
L'enseignement digitalisé et à distance pour contrecarrer la pandémie du Covid-19

La rentrée universitaire 2020-2021 a Ghardaïa se déroule dans un contexte exceptionnel marqué par l'enseignement digitalisé et à distance pour faire face à la pandémie du Covid-19, a indiqué lundi le recteur de l'Université, Pr. Lyes Bensaci.

L'Enseignement à distance, en complément de l'enseignement en présentiel et en encourageant à l'autodidactisme des étudiants, a été adopté en raison de la propagation de la pandémie du coronavirus et du protocole sanitaire mis en place par l'autorité sanitaire du pays, a-t-il affirmé à l'APS.

Le nouveau système d'enseignement à distance, devenu une évidence, permet également de renforcer les compétences en matière d'usage numérique et digitale comme outil pédagogique des étudiants et des enseignants, a précisé le Pr. Bensaci.

Des plateformes assurant une interaction avec les étudiants pour l'enseignement à distance ont été mises en place dans les six (6) facultés et dix-neuf (19) départements que



compte l'Université de Ghardaïa. Pour cette rentrée universitaire, deux nouvelles filières (Anglais et Finances) viennent étoffer les offres de formation déjà dispensées à l'université de Ghardaïa afin de répondre aux attentes et aux besoins du

développement du marché du travail et du tissu économique de la région, a-t-il ajouté.

La nomenclature de spécialités pédagogiques de l'université de Ghardaïa est actuellement de 40 en Licence, 42 en Master et plus d'une quinzaine

de filières pour doctorant, a fait savoir M. Bensaci.

Les responsables de cette structure de l'enseignement supérieur s'attellent sur l'amélioration de la qualité de l'offre de formation et de l'accueil de près de 2.147 nouveaux étudiants pour la rentrée 2020/2021. Selon les prévisions de l'université, le nombre d'étudiants devant suivre leur cursus universitaire devra atteindre la barre des 14.000 cette année.

Inauguré durant l'année universitaire 2004/2005 comme annexe de l'Université d'Alger avec 200 étudiants, le campus universitaire de Ghardaïa a été élevé au rang de centre universitaire en 2006 puis à celui d'université en 2012. Pas moins de 15.000 diplômés ont été promus de cette université depuis son ouverture en 2004.

SÉTIF

Lancement des éliminatoires finales pour le prix Nobel des étudiants à l'université Ferhat Abbas

Les éliminatoires finales pour la 2ème édition du prix Nobel des étudiants "Hult Prize" ont débuté dimanche à l'université Ferhat Abbas de Sétif pour choisir les trois équipes qui représenteront l'Algérie aux éliminatoires internationales qui mettront en lice mars prochain les représentants de 50 pays. Aussi, 20 équipes composées de trois étudiants en moyenne pour chaque équipe de l'université Ferhat Abbas se sont qualifiées parmi 1.200 étudiants participants pour cette phase finale, a déclaré à l'APS, Waïl Abdelhamid Amroune, représentant du prix Nobel des étudiants à l'université de Sétif

et représentant de l'Algérie au comité des Nations Unies pour les objectifs de développement durable. Chaque équipe présentera durant cette phase son idée et projet pour résoudre un des problèmes majeurs affrontés par le monde avec cette année le thème de l'alimentation afin de décrocher le prix de 1 million de dollars US destiné à concrétiser son projet, a révélé M. Amroune.

Un jury composé de spécialistes en alimentation et universitaires notamment de Sétif, Alger et Tlemcen est appelé à choisir les trois meilleures équipes d'étudiants, a précisé la même source qui a rappelé

que durant la première édition de ce prix de l'année passée consacrée au thème de l'environnement, l'université Ferhat Abbas s'est classée première à l'échelle nationale et 50ème à l'échelle mondiale avec le développement d'un nouveau matériau de construction, ami de l'environnement et peu onéreux.

Le recteur de l'université de Sétif, Abdelkarim Benyaich, a salué, dans son allocution d'ouverture, l'initiative assurant que son établissement met ses moyens au service du succès des travaux innovants des étudiants et leurs projets scientifiques et pour qu'ils puissent

les concrétiser effectivement.

La fondation à but non lucratif Hult Prize, créée en 2010 promeut annuellement un programme d'encadrement des étudiants universitaires pour la création d'entreprises engagées en faveur des objectifs de développement durable, selon les organisateurs.

Le meilleur projet obtient un prix de 1 million de dollars US pour la création de la startup en charge de sa concrétisation, a indiqué Waïl Abdelhamid Amroune. Ce programme est présenté en partenariat avec les Nations Unies et est financé par l'homme d'affaire suédois Bertil Hult, est-il indiqué.

UNIVERSITÉ EMIR ABDELKADER DE CONSTANTINE

Plus de 2580 étudiants inscrits pour la nouvelle saison 2020-2021

Au total, 2.587 étudiants se sont inscrits à l'université des sciences islamiques "Emir Abdelkader" de Constantine, au titre de l'année universitaire 2020-2021, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution d'enseignement supérieur.

L'université des sciences islamiques a enregistré 710 nouveaux bacheliers dans différentes spécialités et la réinscription de 1877 dans les cursus de graduation (licence) et post-graduation (master), a indiqué, à l'APS, la responsable de communication de l'USIC, Asma Aliouche, relevant qu'un protocole sanitaire de prévention et de lutte contre le coronavirus sera appliqué dès la rentrée universitaire. La même responsable a rappelé que le mode d'enseignement à distance applicable à l'université sera renforcé par des cours dispensés en présentiel à partir de mardi prochain, et ce en application du plan de la tutelle visant à exécuter une série de mesures du protocole sanitaire de prévention contre le nouveau coronavirus en vue d'assurer la réussite de cette nouvelle saison universitaire.

Le retour des étudiants aux bancs de l'université s'effectuera sur trois phases, qui s'étaleront du 15 décembre au 28 janvier prochain, afin de mieux gérer l'organisation des formalités nécessaires de la rentrée universitaire qui doivent être accomplies par les étudiants tout en gérant la présence d'étudiants à l'université.

Les examens des modules de spécialité se dérouleront en mode présentiel du 20 février au 11 mars 2021, tandis que la notation des autres modules se fera par évaluation continue ou à distance, a fait savoir la même source. L'université "Emir Abdelkader" de Constantine a mobilisé tous les moyens humains et matériels afin d'assurer le bon déroulement du processus pédagogique selon le protocole sanitaire, et ce à travers l'acquisition des moyens de protection d'hygiène à l'instar des outils

de prévention et de nettoyage, en sus des thermomètres et des appareils respiratoires, a-t-on souligné. Aussi, l'université a conclu une convention avec une entreprise privée pour la désinfection périodique des bureaux, des salles de cours et des différents espaces de l'université pour assurer la sécurité des étudiants et des personnels pédagogiques et administratifs, considérés comme "le centre des préoccupations et des priorités des responsables de l'université", a-t-on conclu.

RELIZANE

Labours-semailles : regain d'activité à la faveur des dernières pluies

La campagne labours-semailles dans la wilaya de Relizane connaît un regain d'activité suite aux dernières précipitations relevées dans la région début décembre courant, a-t-on indiqué dimanche à la direction des services agricoles (DSA). La cheffe de service organisation de la production et appui technique, Nadia Arbaoui, a souligné que la campagne labours-semailles "a enregistré un taux d'avancement appréciable" ces derniers jours, soit 60.000 hectares emblavés à la faveur des quantités considérables de pluies qui se sont abattues dernièrement sur la wilaya. Le déficit accusé à cause du retard de pluviométrie a contraint les cultivateurs d'attendre jusqu'à l'arrivée des premières pluies pour cultiver leurs terres, a souligné le directeur des services agricoles de la wilaya, Boualem Tridi. La livraison des engrais et des semences, au titre de cette campagne, "se déroule dans de bonnes conditions", a-t-il fait savoir, signalant que les coopératives de céréales et de légumineuses secs (CCLS) de Relizane et Oued Rhiou ont procédé à la distribution de 80.000 qx de semences et 11.000 qx. La campagne labours-semailles dans la wilaya de Relizane cible une superficie de plus de 152.000 ha dont 91.279 ha réservés au blé dur, 13.985 ha au blé tendre, 41.430 ha à l'orge et 5.836 ha à l'avoine.

INTEMPÉRIES À JIJEL

Plusieurs interventions pour rouvrir les routes fermées

Les services des travaux publics de la wilaya de Jijel ont effectué plusieurs interventions pour la réouverture des routes fermées suite aux chutes de rochers et l'accumulation de la boue, engendrées par les intempéries qu'a connu la région au cours des dernières 48h, a-t-on appris dimanche, auprès de la direction locale du secteur. Selon la même source, plusieurs routes à travers la wilaya sont fermées ou difficile à emprunter suite aux chutes de rochers et l'accumulation de la boue depuis vendredi dernier. La sous-section des travaux publics de Taher a effectué plusieurs interventions pour la réouverture du chemin de wilaya (CW) n° 142 à la localité Idlène dans la commune Chohna, a-t-on indiqué, faisant état de la mobilisation d'importants engins des entreprises privées en plus de brise-rochers. Les agents de la maison cantonnière de la commune Selma Benziada sont intervenus pour la réouverture du CW 137 reliant les communes Selma Benziada et Iraguène Souissi au lieu dit "Fedj Errih", impraticable suite à l'accumulation de la boue, selon la même source. Pour rappel, les services des travaux publics s'ont intervenus vendredi pour la réouverture de la route nationale RN43 reliant Jijel à Béjaïa, précisément aux virages Taza suite aux chutes de rochers qui avaient engendré la fermeture partielle de cet axe routier. Plusieurs affaissements de routes ont été signalés dans la wilaya de Jijel et ont causé des perturbations dans le trafic routier notamment dans les communes de Taher, El Milia, Boudriaâ Benyadjis et Djimla, a-t-on encore rappelé.

TISSEMSILT Projets de développement pour les zones rurales montagneuses

Les zones rurales montagneuses de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié dernièrement de plusieurs projets de développement visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation des forêts. Le chef de bureau extension du patrimoine forestier, mise en valeur et développement rural à la conservation, Dahli Benali, a indiqué, en marge des "portes ouvertes" organisées à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des montagnes, que les projets inscrits dans le cadre du programme de développement des zones montagneuses de l'exercice en cours portent sur la plantation de plus de 100 hectares d'arbres fruitiers, l'ouverture de 90 km de pistes et l'aménagement de cinq sources. Ces opérations de développement, à concrétiser en six mois, touchent les agglomérations rurales implantées dans des zones montagneuses de la wilaya, à l'instar de "Gouassem", dans la commune de Lardjem, "Chaâba" (Theniet El Had) et Sidi Bouziane (Bordj Bouaâma), a-t-on fait savoir. Par ailleurs, des opérations de fonçage de trois puits destinés à l'élevage du bétail et l'irrigation des arbres fruitiers, d'aménagement de 15 km de pistes sylvicoles et de plantation de 130 ha en arbres fruitiers résistants, sont en cours avec des taux d'avancement importants, selon la même source. Cinq projets de développement des zones montagneuses ont été réceptionnés au premier semestre de l'année en cours à Tissemsilt. Il s'agit de l'aménagement de deux forages, la correction torrentielle, l'ouverture de 30 km de pistes sylvicoles et la plantation d'arbres fruitiers résistants, dont des oliviers, grenadiers et figuiers. La manifestation "portes ouvertes", organisée par la conservation des forêts suivant le protocole de prévention sanitaire contre la pandémie de la Covid-19, a permis de faire découvrir des produits réputés dans les zones montagneuses de la wilaya dont le miel, les olives, les ustensiles en poterie et en bois, en plus de l'exposition de photos et affiches d'opérations de développement concrétisées dans des zones montagneuses.

AGRICULTURE - BANQUE Signature d'une convention dans le cadre des crédits "R'fig" et "Ettahadi"

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR) ont signé, dimanche à Alger, une convention-cadre relative au crédit saisonnier "R'fig" et à celui d'investissement "Ettahadi", avec plusieurs nouveaux avantages pour inciter les investisseurs à la production dans le secteur agricole.

Cette convention a été paraphée par le Directeur de l'Administration, des moyens et des ressources humaines au ministère de l'Agriculture et le directeur adjoint chargé des engagements au niveau de la BADR, en présence de cadres du secteur.

À l'issue de la cérémonie de signature, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a affirmé que cette convention s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du secteur visant à encourager les agriculteurs à l'investissement ainsi qu'à définir les modalités et les conditions requises pour obtenir les crédits "R'fig" et "Ettahadi" et prendre en charge les intérêts qui en découlent.

Selon le ministre, le crédit "R'fig" prévoit dans le cadre de la convention 2020, la réduction de la durée du traitement des dossiers de demande de crédits dans la filière des céréales à 15 jours et jusqu'à 30 jours pour les autres filières, outre l'élargissement de l'accès à ce crédit à toutes les filières agricoles.

Le ministre de l'Agriculture a indiqué que la convention signée entre les deux parties garantissait aux agriculteurs ayant bénéficié du crédit "R'fig" et ayant subi des difficultés en raison de la COVID-19, de rééchelonner les crédits et de reconduire leur durée.

Détaillant le crédit "Ettahadi", le ministre a précisé que les bénéficiaires auront une réduction de la durée du traitement des dossiers à 30 jours, étant donné que ce crédit comporte plusieurs axes pour l'investissement dans le domaine de l'agriculture tels que l'irrigation, le stockage, la transformation et autres.

"Toutes les entreprises économiques et les fermes pilotes sont éligibles à au Ettahadi", a-t-il dit.

Les intérêts découlant de ces crédits seront à la charge du ministère de l'Agriculture à hauteur 100% et ce tout au long de la durée du crédit, à savoir 5 ans. En cas de dépassement du délai de 6 à 8 ans, l'investisseur supportera 1% des intérêts, a expliqué le ministre qui a souligné qu'en cas de non concrétisation de l'investissement dans un délai de 10 ans, le bénéficiaire du crédit supportera la totalité des intérêts.

Par ailleurs, M. Hemdani a affirmé, lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de la cérémonie de signature de la convention, que toutes les filières agricoles, au nombre de 23, sont concernées par les crédits et ce sans aucune distinction entre les filières.

Concernant le critère d'âge pour bénéficier des crédits et de l'assurance, le ministre a assuré que ce critère ne sera pas pris en considération compte tenu de la nature de l'activité agricole, insistant sur l'importance de l'assurance pour l'activité.

S'agissant des agriculteurs impactés par la pandémie du coronavirus, M. Hemdani a mis en avant leur lutte afin de maintenir la production tout au long de la crise sanitaire, relevant le rééchelonnement de ces crédits à la faveur de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sus de l'examen de tous les dossiers des autres filières aux mêmes fins.

La question du rééchelonnement des crédits des investisseurs dont les dossiers datent de plusieurs années sera soumise à l'examen au cas par cas avant de prendre une décision par la banque, et ce conformément aux lois régissant l'activité bancaire, soit par le rééchelonnement ou le non-rééchelonnement, a poursuivi le ministre.

Interrogé sur la quantité de céréales importée récemment de Lituanie, le ministre a fait savoir qu'il s'agit d'une transaction commerciale entre deux parties, relevant que la deuxième partie n'a pas respecté le cahier de charge établi, d'où les mesures en cours.

ENTREPRISES

L'aide financière aux entreprises publiques sera conditionnée par une bonne gouvernance (ministre)

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a déclaré dimanche à Alger que l'accompagnement financier de l'Etat aux entreprises publiques sera conditionné par la modernisation de leur mode de gestion et qu'un cahier de charges définissant les conditions d'accès de ces entreprises au soutien financier étatique sera bientôt mis en place.

"Le cahier de charges en question sera élaboré par le Trésor public, les banques publiques et les entreprises industrielles publiques", a indiqué M. Benabderrahmane à la presse, en marge d'une cérémonie consacrée au lancement officiel du portail électronique du ministère.

"Le conditionnement de l'aide aux entreprises est une pratique universelle", a-t-il tenu à préciser, expliquant que cela permettra à l'Etat de faire des évaluations périodiques sur la manière dont ces crédits sont utilisés par leur bénéficiaires.

"Nous tenons à préserver le tissu industriel national et toutes les entreprises publiques ou privées seront accompagnées par l'Etat d'une manière ou d'une autre mais nous serons très regardants sur le mode de gouvernance et sur le management



de ces entreprises", a affirmé le ministre, ajoutant que l'Etat doit s'assurer que l'argent consacré pour ces entreprises sera utilisé à bon escient.

Selon ses propos, l'objectif était de relancer les entreprises économiques à travers un accompagnement effectif qui leur permettra de surmon-

ter le problème de l'endettement structurel qui entrave leur développement.

Le ministre a admis que les opérations d'assainissement effectuées dans le passé n'ont pas porté leurs fruits.

Preuve en est: les entreprises publiques demeurent déficitaires d'où l'impératif,

pour lui, de changer les anciennes méthodes de soutien aux entreprises.

"Il y a eu effectivement des entreprises nationales qui ont bénéficié d'un fonds d'assainissement qui dépassait les milles milliards de dinars depuis une dizaine d'années, mais leur situation actuelle n'est pas reluisante", a-t-il regretté, expliquant cela par le fait que l'Etat, à l'époque, ne leur avait pas exigé des conditions rigoureuses les obligeant à adapter leur gouvernance aux conditions du marché.

"Mais, dorénavant, il n'y aura plus de versement d'aide financière sans une révision préalable du mode de gouvernance des structures de ces entreprises qui doit être adapté aux besoins du marché algérien mais surtout à la qualité de la production qui va être des tinée à l'exportation", a-t-il conclu.

OUARGLA

Exportation de gaz industriels vers la Tunisie

Une opération d'exportation de gaz industriels vers la Tunisie a été lancée par la Société algérienne privée spécialisée dans la production de gaz industriels (Calgaz-Algérie), implantée à Ouargla, a-t-on appris dimanche des responsables de cette entreprise.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un contrat de partenariat à long terme portant sur l'exportation vers la Tunisie de gaz industriels, à savoir l'azote et l'oxygène liquéfiés, a précisé à l'APS le directeur de l'unité d'Ouargla de Calgaz-Algérie, Nadjib Khedim.

Il s'agit de la deuxième action du genre après celle effectuée l'an dernier pour

approvisionner la Libye en gaz industriels (27.000 litres d'oxygène et azote liquéfiés), utilisés dans divers secteurs, tels que l'industrie agro-alimentaire et la santé, a affirmé le responsable.

Calgaz-Algérie est une entreprise qui assure, à travers ses deux unités d'Ouargla et Laghouat, la production, la commercialisation et la distribution des gaz de l'air sur tout le territoire national. Elle s'emploie à accompagner le développement économique du pays dans les domaines pétrolier, gazier, pétrochimique et autres, selon une présentation de l'entreprise. L'approvisionnement des structures hospitalières en oxygène

liquide fait partie des missions de l'entreprise qui dispose d'une capacité de production journalière de 334 tonnes, ainsi que d'une large flotte de distribution pour assurer l'acheminement de ses produits vers ses clients, est-il précisé.

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19), l'entreprise a alimenté, à titre gracieux, 256 structures hospitalières dans 36 wilayas du pays avec une quantité de 1.130.000 litres d'oxygène médical, pour répondre à leurs besoins en la matière, dans le cadre d'une large action de solidarité menée depuis le début de la crise sanitaire, a rappelé le directeur de son unité d'Ouargla.

AGRICULTURE

L'avenir de l'apiculture à Boumerdes menacé par une concurrence déloyale (président de coopérative)

Le président de la Coopérative agricole des services spécialisés en apiculture des Issers (Est de Boumerdes), Ali Djemaatene, a exprimé son appréhension à l'égard de l'impact de la concurrence déloyale sur l'avenir des apiculteurs de la wilaya, voire même de tout le pays.

"La profession est devenue l'otage de la concurrence déloyale, imposée par les produits d'importation, qui sont vendus à des prix bas (comparativement aux produits algériens).

Un fait qui menace sérieusement son avenir même", a déploré M.

Djemaatene, dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie d'ouverture de la 6ème édition du Salon national du miel et des produits de la ruche à Boumerdes.

Le président de cette coopérative, considérée parmi les plus anciennes à l'échelle nationale, sa création remonte à 1969, a lancé un appel en vue

d'une "intervention des autorités concernées pour organiser le marché et imposer le respect des normes de qualité, en accordant la priorité et des incitations aux produits locaux, comme il est de rigueur de par le monde, faute de quoi cette profession se verra menacée de disparition", a-t-il soutenu.

"Nous n'avons pas peur de la concurrence du produit d'importation", a, encore, ajouté le responsable de cette coopérative, dont il en existe seulement quatre autres similaires à l'échelle nationale, "mais nous craignons la concurrence déloyale, car le prix du produit local est relativement élevé, eu égard aux frais induits par le respect des normes de qualité, qui ne sont nullement pris en compte dans le produit d'importation", a-t-il expliqué.

M. Djemaatene a, également, fait part de plusieurs autres préoccupations exprimées par les apiculteurs de la wilaya, dont celles relatives aux

impositions fiscales, qui selon lui, "ont poussé de nombreux apiculteurs à abandonner la profession, outre l'absence d'incitations fiscales au profit des apiculteurs".

Il a, à ce titre, émis le souhait que les services des impôts "comprendrent les spécificités de notre profession, dans l'imposition des taxes forfaitaires", citant notamment ceux qui pratiquent des petits métiers, tout en prenant en compte les périodes d'arrêt de travail en raison des intempéries ou autres problèmes exogènes.

L'absence d'un cadre juridique pour l'organisation de la filière, est l'autre problème soulevé par M.

Djemaatene, outre le problème de la commercialisation, l'absence d'espace pour la promotion des produits, le retard accusé dans la réception des crédits destinés à la production du miel et dérivé, ainsi que l'obligation faite aux apiculteurs de régler leurs factures dans une période inop-

portune, a-t-il déploré. A cela s'ajoute, l'absence de statistiques et de données réelles sur la production de la filière, ainsi que l'usage anarchique des pesticides dans la lutte contre certaines maladies comme la cochenille qui s'attaque aux feuilles d'eucalyptus et la Varroa, en plus du problème d'absence de vétérinaires spécialisés, de laboratoires de contrôle et de la certification de la qualité du miel et des produits de la ruche.

La Coopérative agricole des services spécialisés en apiculture des Issers détient un savoir-faire et une expérience de plus de 50 ans dans le domaine, dont la confection et la commercialisation des différents outils et équipements nécessaires à l'élevage et à la production apicoles, tout en assurant différents autres services, dont des sessions de formation à ses adhérents de l'intérieur et du dehors de la wilaya.

PÉTROLE

Le Brent à 50,50 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole grimpaient lundi, portés par le lancement de la vaccination aux Etats-Unis contre le Covid-19, synonyme de jours meilleurs pour la demande d'or noir.

Lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février gagnait 1,06% à Londres par rapport à la clôture de vendredi, à 50,50 dollars.

Le baril américain de WTI pour le mois de janvier s'appréciait de son côté de 1,03% à 47,05 dollars.

"Le Brent a terminé la semaine dernière autour de 50 dollars et monte de nouveau aujourd'hui", a constaté Craig Erlam, analyste. Ce seuil symbolique, franchi jeudi par la référence européenne, ne l'avait plus été depuis le début de la pandémie de Covid-19, au début du mois de mars.

"Les investisseurs sont convaincus que le vaccin (contre le Covid-19) ramènera la situation à la normale et que la demande de



pétrole va s'accroître", a renchéri Naeem Aslam, analyste.

Le premier consommateur de brut, les Etats-Unis, entame lundi une vaste campagne de vaccination

contre le Covid-19, après des préparatifs express durant le week-end.

Près de trois millions de doses devraient être disponibles d'ici mercredi, avec l'objectif de vacciner

quelques 20 millions d'Américains avant la fin de l'année et 100 millions avant fin mars.

"Il ne fait aucun doute que le déploiement du vaccin aura un effet positif sur la demande de carburant routier et, à terme, de carburant pour l'aviation", a pour sa part estimé l'analyste, Stephen Innes.

L'analyste attribuait également la hausse des cours à l'explosion d'origine indéterminée qui a touché un pétrolier au large de la ville saoudienne de Jeddah lundi.

Les autorités saoudiennes n'ont pas confirmé et l'immédiat cette explosion au large d'un port clé sur la mer Rouge, qui sert de centre de distribution pour le géant pétrolier saoudien Aramco.

OPEP+

Réunion le 4 janvier prochain pour examiner la situation sur le marché pétrolier (Attar)

Les pays de l'OPEP+ tiendront une réunion le 4 janvier 2021 pour examiner la situation sur le marché pétrolier après leur récente décision de plafonner l'augmentation de leur production pétrolière à 500.000 barils par jour dès le début de l'année prochaine au lieu des deux (2) millions de barils initialement prévus, a annoncé dimanche le ministre de l'Energie et président en exercice de la conférence de l'OPEP, Abdelmadjid Attar.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la séance de clôture des travaux de la 105e session du conseil des ministres de l'Energie de

l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), tenue par visioconférence, sous la présidence de l'Algérie, M. Attar a précisé que "les pays de l'OPEP+ examineront, lors de cette réunion, la situation du marché pétrolier mondial pour prendre la décision d'augmentation de la production si les prix se stabilisaient ou dépassaient 50 dollars le baril".

Le président de la conférence de l'OPEP a fait savoir qu'"il a été décidé de tenir une série de réunions chaque mois, à compter de février prochain, pour suivre la situation sur le marché pétrolier et parvenir progressivement à l'application d'une augmentation

de la production plafonnée à 500.000 barils, quel que soit le prix du pétrole sur les marchés mondiaux".

Le groupe OPEP+ avait décidé, après des négociations, d'augmenter la production pétrolière de ses membres de 500.000 barils par jour dès janvier prochain au lieu des deux (2) millions de barils par jour prévus dans l'accord d'avril dernier.

Cette décision est venue sur proposition de l'Algérie, du Koweït et de l'Azerbaïdjan afin de maintenir la stabilité du prix du pétrole sur le marché mondial, qui a été impacté par la baisse de la demande engendrée par la pandémie de Covid-19.

OPAEP

Le Conseil des ministres entérine plusieurs décisions

Les travaux de la 105e session du Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) ont été clôturés, dimanche, avec l'approbation de plusieurs décisions.

Lors d'une session tenue en visioconférence et présidée par le ministre de l'Energie Abdelmadjid Attar, les ministres arabes de l'Energie ont entériné le projet de budget prévisionnel de l'OPAEP pour l'exercice 2021 et le rapport final du Secrétariat général sur les activités de l'organisation pour l'exercice 2020.

Dans une déclaration à la presse au terme de la séance de clôture, M.

Attar a indiqué que la réunion a abordé le sujet de la 12e Conférence arabe sur l'énergie, prévue en 2022, ajoutant que les participants ont décidé de la reporter à 2023, "en raison des nouveaux changements mondiaux et du manque des perspectives d'avenir".

A ce titre, les ministres arabes de l'Energie ont compulsé des rapports élaborés par l'OPAEP concer-

nant l'état du marché mondial du pétrole et la transformation énergétique dans le monde, en particulier ce qui a trait au développement des énergies renouvelables et leurs répercussions sur les pays exportateurs de pétrole et la consommation énergétique. "Le monde connaît une transition énergétique très importante affectant l'industrie pétrolière et gazière", a expliqué M.

Attar qui a relevé "la nécessité d'examiner cette transition, afin de prendre les décisions nécessaires à l'avenir". Lors de cette réunion, il a convenu de confier la présidence de l'organisation pour l'année prochaine à l'Arabie Saoudite représentée par le ministre de l'Energie, l'Emir Abdelaziz Ben Salmane, a fait savoir M.

Attar, mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre la coordination entre les pays arabes exportateurs de pétrole pour "promouvoir la coopération en matière de développement du pétrole et des projets communs et faire face à la situa-



tion pétrolière mondiale".

Dans son allocution d'ouverture, le ministre de l'Energie a salué "les efforts consentis par les pays arabes exportateurs de pétrole dans le cadre de l'accord Opep+", à travers le plein respect des engagements de réduction de la production pour rééquilibrer le marché pétrolier et baisser autant que faire se peut les excédents de l'offre".

"L'instabilité sur les marchés mondiaux et le flou quant à l'avenir de la demande sur le pétrole à

court et moyen termes requièrent des pays exportateurs de pétrole, particulièrement les pays arabes un travail ensemble pour coordonner davantage leur politiques énergétiques et échanger les expertises et les informations", a précisé M. Attar. Pour rappel, l'OPAEP dont le siège se trouve à Koweït, a été créée en 1968 par le Koweït, la Libye et l'Arabie Saoudite. L'Algérie y a adhéré en 1970.

Elle comprend également les Emirats Arabes Unis, l'Irak, le Bahreïn, l'Egypte, le Qatar et la Syrie.

BREXIT

Quelques progrès dans les négociations mais des blocages persistent

Les négociations entre Britanniques et Européens pour tenter d'arriver à conclure à un accord post-Brexit ont fait quelques progrès mais des blocages persistent en particulier sur le sujet hypersensible de la pêche, ont indiqué lundi des diplomates européens.

Le négociateur Michel Barnier leur a rendu compte de l'état des discussions que Londres et l'UE ont décidé dimanche de poursuivre, sans se fixer cette fois de date limite alors que le divorce entre l'ancien Etat membre et les Européens sera définitif le 1er janvier 2021. M. Barnier a estimé lundi sur Twitter qu'il était de la "responsabilité" de l'UE de donner aux pourparlers en vue d'un accord post-Brexit avec Londres "toutes les chances de succès".

"Les prochains jours sont importants" si l'on veut qu'un accord commercial entre les Britanniques et l'UE, soit en place au 1er janvier 2021, a-t-il indiqué.

Lors de son compte-rendu aux ambassadeurs, M. Barnier a signalé "quelques progrès", notamment sur les conditions de concurrence équitable, mais fait état de divergences toujours importantes notamment sur le sujet de la pêche, une question cruciale pour certains Etats membres, selon des sources diplomatiques. Sur la pêche "des difficultés sérieuses persistent" et "on est encore très loin" d'un compromis, selon des diplomates. Les discussions butent depuis le départ sur trois sujets: l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques, la manière de régler les différends dans le futur accord et les conditions que les Européens exigent des Britanniques pour éviter toute concurrence déloyale.

Tout en acceptant une poursuite des discussions, le Premier ministre britannique Boris Johnson a une nouvelle fois répété dimanche que le scénario d'un "no deal", malgré ses lourdes conséquences, restait pour lui le "plus probable".

Le Royaume-Uni, qui a officiellement quitté l'UE le 31 janvier, abandonnera définitivement le marché unique et l'union douanière le 31 décembre.

Sans accord commercial, ses échanges avec l'UE se feront selon les seules règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), synonymes de droits de douane ou de quotas, au risque d'un nouveau choc pour des économies déjà fragilisées par le coronavirus.

TECHNOLOGIE - ÉCONOMIE

Les nouvelles technologies risquent de creuser l'écart entre les pays pauvres et les pays riches (FMI)

Les nouvelles technologies risquent de creuser l'écart entre les pays pauvres et les pays riches en orientant davantage d'investissements vers les pays avancés où l'automatisation est déjà établie, a conclu une étude récente des services du Front monétaire international (FMI).

Les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, la robotique, les mégadonnées et les réseaux vont révolutionner les processus de production, mais elles pourraient avoir aussi des répercussions majeures sur les pays en développement", lit-on sur le site web du FMI.

Les débouchés et les sources potentielles de croissance dont les Etats-Unis et la Chine, par exemple, ont bénéficié aux premiers stades de leur développement économique sont très différentes de celles qui s'offrent au Cambodge et à la Tanzanie dans le monde d'aujourd'hui, a relevé la même source.

Le FMI a souligné que "cette évolution pourrait avoir à son tour des conséquences défavorables pour l'emploi dans des pays en développement en menaçant de remplacer plutôt que de compléter leur population active croissante, qui fournissait traditionnellement un avantage aux pays moins développés". Pour prévenir cette divergence grandissante, les dirigeants des pays en développement devront prendre des mesures pour accroître la productivité et améliorer les qualifications des travailleurs", a conseillé le FMI. Le FMI souligne, également l'importance de l'accumulation de capital humain pour prévenir la divergence tout en indiquant que la dynamique de croissance potentiellement peut être différente entre les pays en développement ayant différents niveaux de qualification.

ZONE D'OMBRE À MÉDÉA 220 projets concrétisés

Pas moins de 220 projets inscrits au profit des habitants des zones d'ombre de la wilaya de Médéa ont été concrétisés, contribuant, ainsi, à améliorer les conditions de vie des résidents de ces régions, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Les projets concrétisés touchent essentiellement l'adduction en eau potable d'un nombre appréciable de villages et hameaux isolés, répartis à travers plusieurs communes, outre la prise en charge du volet assainissement et l'aménagement de routes de désenclavement, facilitant le déplacement des habitants de ces zones d'ombre et contribuer au développement de petites activités agricoles et d'élevage, a-t-on indiqué.

Toujours selon la même source, 57 autres projets, couvrant divers domaines, sont "en cours" de réalisation au niveau de zones d'ombre relevant de plusieurs localités de la wilaya, alors qu'un nombre similaire de projets "sera mis en chantier, dans les tous prochains jours", a-t-on précisé.

Par ailleurs, une quarantaine de projets supplémentaires ont été également inscrits, à l'issue des visites d'inspections menées par le chef de l'exécutif au niveau de certaines communes, en vue de prendre en charge les problèmes d'eau, d'assainissement ou d'électrification soulevés par les habitants de ces régions situés dans les dites communes, a-t-on ajouté.

ZONES D'OMBRE À DJELFA Plus de 800 foyers raccordés au gaz naturel

Quelque 810 foyers des zones d'ombre de la wilaya de Djelfa ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel, durant l'année en cours, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de l'énergie et des mines. Selon la responsable du secteur, Khadidja Seghir, une enveloppe de 256 millions de DA a été mobilisée pour la concrétisation de ces projets de raccordement ayant concernés des foyers situés en zones d'ombre relevant de cinq communes de la wilaya.

Ces 810 foyers raccordés sont répartis sur les régions d'"Oued Sder" de la commune d'Ain Ibel, "Hdjjar El Maleh" dans la commune d'Ain Maabed, "El Mesrane" à Hassi Bahbah et les régions d'"El Bordj" et "El Harbate" dans la commune de Selmana. Mme. Seghir a fait, aussi, part d'autres projets en cours de réalisation pour le raccordement de 983 foyers à travers des groupements d'habitations relevant des zones d'ombre, et dont le taux d'avancement est "appréciable", a-t-elle précisé.

Ces projets, prévus à la réception "prochainement", ont été inscrits au titre du programme 2019, du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. Ils concernent les régions de "Forse", "Ben Hamed", et "El Mkissia" dans la commune de Taadmit, "Touazi" et "El Hammam" dans la commune de Charef, et "Dhaya Selouine" dans la commune Mliliha.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 2 morts et 7 blessés dans différentes régions du pays

Deux (02) personnes ont trouvé la mort et sept (07) autres ont été blessées samedi dans 05 accidents de la route survenus dans différentes régions du pays, a indiqué dimanche un bilan des services de la Gendarmerie nationale.

Les cinq accidents ont été enregistrés au niveau des wilayas de Mostaganem, Bordj Bouarréridj, Batna, Mila et Sétif, a précisé la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon et la contrebande, les unités de la gendarmerie nationale ont saisi dans des opérations distinctes, 02 quintaux de tabac à chiquer, 58.560 paquets de la même matière, 5.632 unités de boissons alcoolisées, 877 cartouches de cigarettes, 4.480 cartouches de tabac pour narguilé (chicha), 70 barres métalliques pour chemin de fer, et 40 téléphones mobiles.

La même source fait état de la saisie d'un montant de 1.249.300 DA et de 09 moyens de transport, en sus de l'arrestation de 13 individus au niveau de 8 wilayas, à savoir Adrar, Oum El Bouaghi, Tébessa, Djelfa, Sétif, Skikda, Oran et Ourgla.

JUSTICE La Cour d'Alger confirme les peines prononcées à l'encontre des deux anciens ministres Ould Abbès et Barkat

La chambre pénale près la Cour d'Alger a confirmé dimanche les peines prononcées par le Tribunal de première instance de Sidi M'hamed, à l'encontre des accusés impliqués dans l'affaire de détournement de deniers publics du ministère de la Solidarité nationale, dont les deux anciens ministres, Djamel Ould Abbès et Said Barkat, ainsi qu'un nombre de cadres.

Le Tribunal de première instance de Sidi M'hamed avait condamné, en septembre dernier, les deux anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbès et Said Barkat, à des peines respectives de 8 ans et 4 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun.

Egalement impliqués dans cette affaire, l'ancien Secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Bouchenak Khelladi, a été condamné à 3 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA et l'ancien chef du protocole, Djellouli Saïd à 2 ans de prison ferme dont une année avec sursis et une amende d'un million de DA.

Dans la même affaire, le fils de Djamel Ould Abbès, El Ouafi (en fuite à l'étran-



ger), a été condamné à 10 ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de DA avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre.

Le parquet général près la même Cour avait requis la semaine dernière une peine

de dix (10) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre l'ancien ministre de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbès, et une peine de huit (8) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre, Saïd

Barkat, jugés tous deux pour "dilapidation et détournement de deniers publics", "conclusion de marchés en violation de la législation" et "abus de fonction".

Le Procureur général avait également requis plusieurs peines à l'encontre d'autres accusés dont, cinq (5) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre l'ancien secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Bouchenak Khelladi, et des peines allant de quatre (4) à cinq (5) ans de prison ferme et une amende de 500.000 DA contre les autres accusés, avec la confiscation de tous les biens provenant du crime, et ce conformément aux dispositions de la loi relative à la lutte contre la criminalité.

BOUMERDES Affluence "notable" au Salon national du miel et des produits de la ruche

Une affluence "notable" de visiteurs, notamment des femmes, est enregistrée au Salon national du miel et des produits de la ruche, ouvert dans l'après midi de dimanche, dans la ville de Boumerdes, a-t-on constaté.

Selon le président de Coopérative apicole polyvalente des Issers (est de Boumerdes), Ali Djemaatene, cette forte affluence inédite du public s'explique par de nombreux facteurs, dont "l'emplacement choisi, cette année, pour abriter la manifestation et qui est situé au centre-ville de Boumerdes, et à proximité de la gare ferroviaire et de nombreux commerces réputés", a-t-il argué. A cela s'ajoute, a-t-il relevé, les

"prix relativement bas des différents miels exposés et autres produits dérivés de la ruche", en indiquant que les miels sont cédés entre 3000 et 5000 DA le kilogramme, suivant la variété et la qualité du produit.

L'importante diversité des produits exposés, dont une vingtaine issus de la ruche (miel, pollen) et d'autres dérivés du miel notamment thérapeutiques cosmétiques, ont également contribué à attirer un grand nombre de visiteurs particulièrement des femmes, a-t-on constaté.

Une vingtaine d'exposants issus de différentes wilayas, dont Alger, Tizi-Ouzou, Ghardaïa et Tipasa prennent

part à cette 6ème édition du Salon du miel et des produits de la ruche, qui s'étalera sur une dizaine de jours, jusqu'au 23 du mois courant, a ajouté M. Djemaatene.

Cette manifestation se veut un "rendez-vous commercial pour les apiculteurs locaux et de différentes wilayas du pays, en leur offrant l'opportunité de commercialiser directement leurs produits", a-t-il souligné.

Outre le miel et les différents produits de la ruche (pollen, gelée royale) sont également exposés du matériel et équipement apicole, et autres produits du terroir, tels que l'huile d'olive et les produits dérivés de l'olive.

BECHAR Arrestation d'un pharmacien et son épouse, membres présumés d'un réseau criminel de trafic de psychotropes

Un réseau criminel organisé de présumés trafiquants de psychotropes, composé d'un pharmacien et de son épouse, a été démantelé par les éléments du service régional de lutte anti-drogue, a-t-on appris lundi de la cellule de communication et des affaires générales de la sûreté de wilaya de Bechar.

Les policiers ont saisi en leur possession 469.

866 comprimés et capsules de psychotropes et 233 flacons de produits hallucinogènes, a-t-on précisé.

L'opération, menée avec l'étroite coopération des services spécialisés du secteur opérationnel de la troisième Région militaire (3èmeRM) et ceux de la direction régionale des douanes, est venue sur renforcements faisant état d'un dangereux réseau criminel organisé activant dans la commercialisation illégale de substances psychotropes à

Bechar, a ajouté la source.

Les investigations ont permis dans une première phase l'identification et l'arrestation à bord d'un véhicule de tourisme d'une suspecte et la découverte, lors de la perquisition de son véhicule, de 4.550 comprimés de diverses substances psychotropes et d'un médicament aux propriétés anxiolytiques, a-t-on indiqué. Le prolongement des enquêtes et investigations policières, sous supervision de la justice, a permis l'identification de la suspecte qui est en réalité l'épouse d'un pharmacien qui a été arrêté, à son tour, et identifié comme membre actif de ce réseau criminel. La perquisition en seconde phase de leur différents biens immobiliers (locaux et habitations), ordonnée par la justice, a permis la découverte et la saisie par les policiers de 465.316 comprimés et gélules de psy-

chotropes, 233 flacons de solution psychotrope, 22 comprimés et gélules de substances psychotropes, et des plaquettes vides pour le médicament aux propriétés anxiolytiques, soit un total de 469.866 comprimés de psychotropes, d'un montant de 426.000 DA, et une somme de 200 dinars tunisiens, selon la même source. Après finalisation des procédures réglementaires, le dossier de cette affaire a été présenté au procureur de la République près le tribunal de Bechar, qui l'a différé au magistrat instructeur du même tribunal lequel a ordonné la mise en détention provisoire du pharmacien et de son épouse sous les chefs d'inculpation de pratique de l'activité de production, exploitation et distribution de produits pharmaceutiques par des entités non agréées par les services compétents. Les mis en cause sont

poursuivis aussi pour, notamment, violation des dispositions relatives au contrôle technique, administratif et sécuritaire de l'usage de substances et drogues à propriétés stupéfiantes ou psychotropes, possession de substances psychotropes illégalement en vente et mise en vente, transport, possession illégale de substances psychotropes, dans le cadre d'une bande criminelle organisée, et contrebande présentant un degré de danger menaçant l'économie nationale et la santé publique.

Le magistrat instructeur a également placé un troisième suspect dans cette affaire sous contrôle judiciaire, en attendant la comparution des membres de ce réseau de présumés trafiquants de psychotropes devant le tribunal compétent, a conclu la source.

NOUVELLE ZÉLANDE - AUSTRALIE

La Nouvelle-Zélande espère une "bulle" avec l'Australie début 2021

La Nouvelle-Zélande espère être en mesure d'ouvrir au premier trimestre 2021 avec l'Australie une "bulle" qui facilitera les voyages entre les deux pays, en dépit de la pandémie de coronavirus, a annoncé lundi la Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern.

La dirigeante travailliste a précisé que son gouvernement avait donné son accord de principe pour la mise en place de cet arrangement entre les deux rives de la Mer de Tasman, à la condition qu'aucun des deux pays ne soit sous le coup d'une nouvelle vague épidémique de grande ampleur.

"Notre intention est d'arrêter une date après le nouvel an pour le début des voyages sans quarantaine, une fois que les derniers détails auront été réglés", a-t-elle dit aux journalistes.

La Nouvelle-Zélande a fermé ses frontières en mars et depuis lors, tous les visiteurs, y compris les Australiens, doivent se plier à deux semaines de quarantaine.



L'efficacité de la réponse de l'archipel à l'épidémie a été saluée à

l'international, puisque seuls 25 décès ont été attribués au Covid-

19 dans ce pays de cinq millions d'habitants. Les voyageurs arrivant de Nouvelle-Zélande en Australie n'ont plus de quarantaine à observer depuis octobre. Mais la réciproque n'est pas vraie pour les personnes arrivant d'Australie en Nouvelle-Zélande.

Une "bulle" avait déjà été envisagée il y a quelques mois entre les deux pays, mais le projet avait été renvoyé sine die en raison de la deuxième vague épidémique qui avait frappé cet été l'île-continent. La Nouvelle-Zélande a par ailleurs annoncé ce week-end qu'elle travaillait à nouveau à son projet de "bulle" avec les Iles Cook, en vue d'une possible ouverture au premier trimestre.

CHINE

Un mort et cinq disparus dans une collision entre deux cargos

Un membre d'équipage est mort et cinq autres restent portés disparus, après que deux cargos sont entrés en collision à proximité de l'estuaire du fleuve Yangtsé dimanche à Shanghai, rapporte l'agence Chine Nouvelle. L'accident s'est produit à 23h35, alors qu'un cargo est entré en collision avec un autre, entraînant le naufrage de ce dernier. Au moment de l'accident, 16 membres d'équipage, tous des ressortissants chinois, étaient à bord du bateau naufragé. Le bureau de sauvetage de la mer de Chine orientale a envoyé deux navires de sauvetage sur les lieux. Aux premières heures de lundi, dix membres d'équipage avaient été sauvés, et un corps avait été récupéré. Les sauveteurs recherchent encore les membres d'équipage disparus.

ETATS-UNIS

Un homme tué par la police de New York après avoir tiré à un concert de Noël

Un homme a été abattu par la police de New York dimanche après avoir tiré dans la foule rassemblée dimanche pour un concert de chants de Noël devant une église de la ville. Personne dans le public n'a été touché par ces tirs aux abords de la cathédrale St John the Divine à Manhattan, a affirmé le commissaire Dermot Shea de la police de New York.

Trois policiers intervenus sur les lieux ont tiré une quinzaine de fois en direction de l'homme, dont l'identité n'a pas été communiquée, le touchant au moins une fois à la tête, a précisé M. Shea. La police a retrouvé deux armes de poing sur place et un sac aux alentours contenant un réservoir plein d'essence, des cordes, du câble et de nombreux couteaux, a-t-il encore ajouté. Une porte-parole de la police de New York avait déclaré plus tôt que des policiers avaient fait usage de leurs armes après que l'homme avait commencé à tirer. Martha Stolley, témoin, a estimé que l'homme avait tiré huit ou dix fois avant d'être abattu par la police. "Il tirait sans viser", a-t-elle dit, ajoutant que l'homme criait "Descendez-moi, tuez-moi!".

VENEZUELA

Au moins quatorze morts dans un naufrage au large du pays

Au moins quatorze personnes ont trouvé la mort dans le naufrage d'un navire entre le Venezuela et Trinidad-et-Tobago, a indiqué dimanche le gouvernement dans un communiqué.

Onze corps ont été repêchés samedi après-midi lors d'une mission de routine d'un patrouilleur des garde-côtes samedi après-midi, au large de la ville de Güiria, explique ce communiqué. "Aujourd'hui, suite à ces événements, nous avons trouvé sur la plage trois morts, deux hommes adultes et une femme", ajoute le texte. Un peu plus tôt dimanche, un député de cette région côtière du Venezuela, citant un rapport de la police avait fait état de onze morts. "Onze personnes ont été retrouvées mortes, mais on présume que le bateau avait à son bord 30 passagers, ce qui signifie qu'il pourrait y avoir de nombreux disparus", a déclaré Robert Alcalá, parlementaire de l'Etat côtier de Sucre (nord-est), d'où le bateau est supposé être parti.

Les victimes sont quatre hommes, quatre femmes, et trois enfants, précise le rapport de police. Selon des médias locaux, des

recherches étaient en cours pour retrouver d'éventuels rescapés ou les corps des disparus. Le communiqué du gouvernement parle de vingt passagers à bord du bateau disparu, qui aurait pris la mer le 6 décembre. Il assure que la police locale n'a pas connaissance jusqu'à présent de familles s'inquiétant de la disparition de proches.

Les corps étaient attachés ensemble quand ils ont été récupérés - apparemment une tentative des victimes pour se protéger de la houle avant le naufrage - et ont été retrouvés dans un état de décomposition avancé. Ils ont été emmenés à la morgue de Güiria, selon M. Alcalá.

Toujours selon ce parlementaire, le bateau avait quitté le Venezuela le 6 décembre pour Trinidad, où ses occupants auraient été détenus et renvoyés vers leur pays à bord du même navire pour immigration illégale, dans le cadre des mesures mises en place pour limiter le nombre de Vénézuéliens fuyant la crise dans leur pays. "Les autorités de Trinidad ont commis la faute d'expulser des personnes à bord du bateau avec lequel elles étaient arrivées", a

accusé M. Alcalá, dénonçant par ailleurs la corruption des autorités vénézuéliennes, et l'existence de mafias responsables de trafics d'êtres humains opérant entre le Venezuela et Trinidad et Tobago.

Plus d'une centaine de Vénézuéliens ont disparu entre 2018 et 2019 en entreprenant cette dangereuse traversée, selon M. Alcalá.

Le 28 novembre, les autorités de Trinidad ont expulsé 160 Vénézuéliens, accusés d'être entrés "illégalement" dans le pays par cette voie maritime. Le chef de la diplomatie vénézuélienne, le ministre Jorge Arreaza (Parti socialiste unifié), a exprimé "ses sincères condoléances aux familles des victimes", tout en réaffirmant "la nécessité d'approfondir la lutte contre les mafias de traite des êtres humains qui promeuvent l'illégalité".

Selon l'ONU, plus de cinq millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays depuis 2015, contraints par la grave crise politique et économique que traverse le pays.

25.000 d'entre eux ont fui vers Trinidad et Tobago, pays insulaire de 1,3 million d'habitants.

SRILANKA

Le "conflit" homme-éléphant fait 122 victimes humaines et 407 pachydermes

Un total de 122 personnes et 407 éléphants ont trouvé la mort en 2020 dans des "affrontements" entre humains et éléphants au Sri Lanka, révèle le Comité des comptes publics (COPA) de la nation insulaire.

Le COPA a insisté sur la nécessité pour le Département de la faune et d'autres agences compétentes d'ouvrir ensemble sur une approche plus efficace pour résoudre le problème.

Bien que 4.211 km de clôtures pour élé-

phants aient été installées en 2016 pour protéger l'habitat naturel des pachydermes, toutefois cette mesure est devenue inactive peu de temps après en raison de l'absence de l'entretien.

D'autres clôtures avaient dû être interrompues en raison des protestations des populations de certaines régions qui considèrent que la construction de ces installations délimitent leurs terrains agricoles, explique le Comité. En dépit de 60 ans d'efforts pour résoudre le conflit homme-élé-

phant, aucun progrès significatif n'a été réalisé d'où la nécessité d'une nouvelle approche pour réduire les pertes de vies et de biens, ajoute la même source. Tuer un éléphant sauvage au Sri Lanka est un crime passible de la peine de mort, mais les villageois en colère, après des attaques contre leurs cultures, procèdent régulièrement à l'empoisonnement des éléphants.

Selon des chiffres officiels, la population d'éléphants sauvages au Sri Lanka est estimée à 7.500.

JORDANIE

La Jordanie crée sa première réserve naturelle marine en mer Rouge

La Jordanie a annoncé dimanche la création de sa première réserve naturelle marine en mer Rouge, au large de la ville portuaire d'Aqaba, dans le but de préserver les récifs coralliens et les écosystèmes marins et de promouvoir le développement durable.

Le gouvernement jordanien a récemment approuvé la création de cette réserve, qui servira également à promouvoir le tourisme et les activités sous-marines dans cette ville méridionale, selon un communiqué du ministère de l'Environnement publié par l'agence de presse étatique Petra. Le ministre a décrit cette décision comme un grand accomplissement national, qui aidera la Jordanie à honorer ses engagements internationaux, notamment la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. Cette réserve a été créée en coopération avec la direction de la Zone économique spéciale d'Aqaba et la branche jordanienne du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a ajouté le ministre.

ETATS-UNIS

Dégradations de signes antiracistes près d'églises en marge de manifestations

La destruction samedi soir de panneaux Black Lives Matter ("les vies noires comptent") devant des églises à Washington en marge de manifestations en faveur de Donald Trump a provoqué dimanche un vif émoi aux Etats-Unis.

"Hier soir, des manifestants qui faisaient partie des rassemblements pro-Trump ont arraché notre panneau Black Lives Matter et l'ont littéralement brûlé dans la rue", a dénoncé la pasteur Marie

Mills, de l'église Asbury, dans un communiqué.

"Cela m'a fait penser à quand on brûlait des croix", une pratique adoptée par le passé par le mouvement suprémaciste blanc Ku Klux Klan pour intimider les Afro-Américains, assure-t-elle.

Dans une série de vidéos publiées sur les réseaux sociaux, on voit des personnes en tenues jaunes et noires et gilets pare-balles, typiques de la milice d'extrême droite "Proud Boys", mettre

feu à des panneaux Black Lives Matter. "Une attaque contre (ces institutions) est une attaque contre nous tous", a fustigé dimanche la maire de Washington Muriel Bowser.

Plusieurs milliers de partisans de Donald Trump étaient réunis dans la capitale samedi pour réclamer "quatre ans de plus" de sa présidence et dénoncer, sans preuves, des "fraudes massives" à l'élection de novembre.

Le président sortant refuse

toujours de reconnaître sa défaite face au démocrate Joe Biden, qui doit entrer en fonction le 20 janvier.

Des échauffourées ont éclaté en plusieurs lieux entre manifestants et contre-manifestants.

Quatre personnes ont été poignardées et hospitalisées "avec de graves blessures", a déclaré Doug Buchanan, responsable de la communication des pompiers et services d'urgence de Washington.

OXYGÈNE MÉDICAL ET INDUSTRIEL

Petro Air se lance dans la production début 2021

La société Petro Air a annoncé dimanche le démarrage, durant le 1er trimestre 2021, de son complexe implanté dans la zone industrielle de Sidi Abed dans la commune de Tessala El Merdja (Alger) qui produira de l'oxygène médical et industriel.

En plus de l'oxygène, la société produira de l'Azote, de l'Argon ainsi que les mélanges de gaz spéciaux, a-t-elle précisé dans un communiqué.

La société annonce être en mesure de couvrir "60% des besoins du marché national" grâce à cette production.

Pour cela, elle s'est dotée "d'équipements de haute technologie et de grande performance de dernière génération", selon le communiqué.

COVID-19 - VACCINATION - PRÉPARATIFS

Annaba: projet de plan opératoire en prévision de la campagne de vaccination

Les services de la wilaya d'Annaba ont élaboré un projet de plan opératoire en prévision de la campagne de vaccination contre le Covid-19, a affirmé dimanche le wali, Djameleddine Berimi dans une conférence de presse sur la situation épidémiologique dans la wilaya.

"La wilaya d'Annaba qui présente depuis trois semaines des indicateurs positifs de la situation épidémiologique a préparé en concertation avec les intervenants concernés les dispositions techniques, logistiques et organisationnelles pour la campagne de vaccination y compris la chaîne de froid nécessaire", a indiqué le chef de l'exécutif local qui était accompagné des responsables des secteurs concernés.

Outre les capacités de froid des structures et unités sanitaires de la wilaya estimées à 322.152 litres, la wilaya a estimé les capacités de froid mobilisables des autres secteurs à 62 chambres froides de stockage à moins 18 degrés, a souligné de son côté le directeur de la santé, Abdenacer Daamache qui a relevé que ce plan opératoire prend en compte le défi de respecter la chaîne de froid lors du transport et du stockage du vaccin.

Il a également fait savoir que 64 unités sanitaires assureront la couverture de l'ensemble de la wilaya y compris les zones d'ombre en précisant que 20 structures du secteur de la jeunesse et des sports pourront être mobilisées pour la campagne de vaccination.

Les besoins de la wilaya en vaccin pour la première phase ont été estimés à 278.000 doses alors que la population des personnes atteintes de maladies chroniques et les personnels de la santé, des corps constitués et personnes se trouvant en milieux spéciaux a été évaluée à 139.000 personnes, selon la même responsable qui a ajouté que la seconde phase de vaccination intensive nécessitera 788.000 doses.

La situation épidémiologique dans la wilaya a connu durant ces trois dernières semaines un "recul notable" des cas d'infection et de décès avec ce dimanche la présence de 60 cas hospitalisés à travers les unités covid-19 de la wilaya soit un taux de 65 % d'occupation des lits, est-il indiqué.

Les cas de décès ont aussi reculé à 2 par jour contre 6 décès par jour durant la période de courbe montante de l'épidémie dans la wilaya, a-t-on relevé.

En dépit de ces préparatifs pour la campagne de vaccination, la vigilance et le respect des mesures préventives doivent être maintenus pour que ces indicateurs positifs de la situation épidémiologique persistent dans la wilaya, a notamment affirmé le wali.

C O R O N A V I R U S

495 nouveaux cas, 431 guérisons et 13 décès

Quatre cent quatre-vingt-quinze (495) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 431 guérisons et 13 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, lundi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 92.597 dont 495 nouveaux cas, soit 1,1 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2609 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 60.888, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 14 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, 17 autres n'ont enregistré aucun cas, alors que 17 wilayas ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 43 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



MÉDICAMENT

"La disponibilité des produits en rupture connaîtra une «nette amélioration» fin janvier"

Le directeur général de l'Agence nationale du médicament (ANM), Kamel Mansouri a assuré, mercredi à Alger que la disponibilité des médicaments en rupture d'approvisionnement au niveau du marché algérien connaîtra une "nette amélioration" à la fin du mois de janvier 2021.

Tout en reconnaissant que le marché local du médicament a connu des ruptures de près de 100 médicaments, M. Mansouri a affirmé, sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, que toutes les mesures ont été prises par le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour améliorer le fonctionnement du marché et assurer la disponibilité de l'ensemble des produits pharmaceutiques.

S'agissant des circonstances ou motifs qui ont conduit à cette rupture des stocks de certains médicaments, le responsable a cité en priorité la crise du Covid-19 qui a causé une perturbation dans l'importation des



matières premières ainsi que le retard accumulé dans l'exécution de certains programmes d'importation des médicaments.

Mise en place en janvier d'un Observatoire pour réguler le marché du médicament

Pour faire face à ces ruptures de médicaments, il a été décidé la mise en place en janvier prochain d'un observatoire réunissant tous les acteurs liés au secteur de

médicaments (fabricants, distributeurs et officines) et ce afin de réguler le marché du médicament, a annoncé M. Mansouri.

Il a également annoncé la réactivation du Comité économique dont la mission exclusive est de fixer le prix du médicament et qui pourra encourager la production des médicaments ou des molécules dont le marché algérien en aura besoin.

M. Mansouri a annoncé dans le même cadre la mise

en place prochaine d'un Comité d'experts cliniciens qui aura pour mission de mettre sur pied "une liste de médicaments essentiels" à fortes valeurs thérapeutiques, à l'instar des médicaments liés à l'oncologie.

Il a expliqué que "les médicaments essentiels sont des traitements nécessaires pour la maladie et non des vitamines ou des additifs, ajoutant que les traitements innovants ne seront pas écartés de cette liste malgré leur cherté.

S'agissant de la gestion des produits périmés, M. Mansouri a souligné que tout importateur doit avoir une clause dans son contrat stipulant que les médicaments périmés doivent être restitués.

"Il faut que les programmes d'importation des médicaments soient établis sur des statistiques et de manière rationnelle pour ne pas importer une très grande quantité qui ne peut pas être écoulée sur le marché", a insisté le responsable.

CHIRURGIE

Bechar: programmation de près de 250 opérations chirurgicales gratuites

Près de 250 opérations chirurgicales seront effectuées gratuitement à travers les trois grands hôpitaux de Bechar, dans le cadre des journées chirurgicales du secteur de la Santé, qui ont débuté dimanche au centre anticancéreux (CAC).

"Des interventions chirurgicales sur différentes pathologies, chirurgie générale, ophtalmologie, pédiatrie et chirurgie réparatrice, sont programmées lors de ces journées qui s'étaleront jusqu'au 17 décembre courant", a affirmé Mustapha Ijjar, responsable local du secteur de la Santé et de la Population. Ces interventions chirur-

gicales, qui seront réalisées par des spécialistes exerçant à travers la wilaya, avec la contribution du personnel médical et paramédical local, auront lieu au niveau des blocs opératoires des hôpitaux "Tourabi Boudjemaa" et "Mohamed Boudiaf" et celui du CAC, a-t-il ajouté. Des consultations médicales spécialisées gratuites sont également prévues au profit des malades, notamment ceux des régions éloignées de la capitale de la Saoura, à la faveur de cette action bénévole des spécialistes locaux, a souligné M. Ijjar.

Ces journées chirurgicales, premières du genre à être organisées par

le secteur de la santé et les mêmes spécialistes, et dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Bechar, interviennent en signe de solidarité des spécialistes locaux et des personnels médical et paramédical du secteur de la santé, en marge du dispositif de lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19), a-t-il relevé.

D'importants moyens et équipements médicaux ont été mobilisés pour la concrétisation des objectifs de ces journées, accueillies favorablement par de nombreux malades et leurs familles.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Au moins 1.612.297 mort

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.612.297 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles lundi.

Plus de 72.166.120 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 46.576.400 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de dimanche, 7.316 nouveaux décès et 528.960 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.396 nouveaux morts, l'Italie (484) et la Russie (450). Les Etats-Unis sont le pays le



plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 299.191 décès pour 16.257.366 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 6.298.082 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 181.402 morts et 6.901.952 cas, l'Inde avec 143.355 morts (9.884.100

cas), le Mexique avec 113.953 morts (1.250.044 cas), et l'Italie avec 64.520 morts (1.843.712 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 155 décès pour 100.000 habitants, suivie par le Pérou (111), l'Italie (107), l'Espagne (102). L'Europe

totalisait lundi à 10H00 GMT 480.650 décès pour 22.228.392 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 471.393 décès (14.049.321 cas), les Etats-Unis et le Canada 312.590 décès (16.715.892 cas), l'Asie 205.612 décès (13.114.367 cas), le Moyen-Orient 84.779 décès (3.646.531 cas), l'Afrique 56.331 décès (2.381.056 cas), et l'Océanie 942 décès (30.561 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En raison de corrections apportées par les autorités ou de publications tardives des données, les chiffres d'augmentation sur 24 heures peuvent ne pas correspondre exactement à ceux publiés la veille.

BAHREÏN Bahreïn approuve l'utilisation du vaccin contre le COVID-19 de Sinopharm

L'organisme de réglementation de la santé de Bahreïn a annoncé dimanche qu'il avait officiellement approuvé l'utilisation du vaccin contre le COVID-19 développé par le China National Pharmaceutical Group (Sinopharm), selon l'Agence de presse de Bahreïn.

L'Autorité nationale de réglementation sanitaire a pris la décision d'approuver l'utilisation de ce vaccin après une évaluation approfondie des données récoltées lors des essais cliniques, a rapporté l'agence de presse.

"Après des tests pratiqués sur 42.299 volontaires, les résultats des essais cliniques de phase III ont montré un taux d'efficacité de 86%, un taux de séroconversion des anticorps neutralisants de 99%, et une efficacité de 100% dans la prévention des cas modérés et sévères de COVID-19", a indiqué l'agence de presse de Bahreïn.

Bahreïn, qui a participé aux essais cliniques de phase III du vaccin en août, a autorisé en novembre l'utilisation d'urgence du vaccin de Sinopharm pour les professionnels de santé de première ligne, qui sont en contact quotidien avec des patients atteints du COVID-19.

OMS - VIRUS Un centre de soins sur 4 dans le monde n'a pas d'eau, un danger face au Covid-19 (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué lundi qu'un établissement de santé sur quatre dans le monde est dépourvu de services d'approvisionnement en eau, exposant le personnel de santé et les patients à un risque plus élevé d'infection au Covid-19.

Environ 1,8 milliard de personnes se rendent ou travaillent dans des établissements de santé ne disposant pas de services d'approvisionnement en eau de base, avertissent l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans un rapport conjoint basé sur des données de 165 pays.

"Travailler dans un établissement de santé sans eau, assainissement et hygiène, c'est un peu comme envoyer des infirmières et des médecins travailler sans équipement de protection individuelle", déclare le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en rappelant que "l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de santé sont fondamentaux pour stopper le Covid-19".

Selon l'OMS, la proportion de professionnels de santé infectés par le Covid-19 est beaucoup plus élevée que dans le reste de la population: ils représentent moins de 3% de la population, mais comptabilisent 14% des cas signalés dans le monde. "Envoyer des professionnels de santé et des personnes qui ont besoin de traitements dans des établissements dépourvus d'eau propre, de toilettes sûres, voire de savon, met leur vie en danger", assure aussi la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore.

Selon le rapport, un établissement de santé sur quatre dans le monde ne dispose pas de services d'approvisionnement en eau, un sur trois ne permet pas de garantir l'hygiène des mains là où les soins sont prodigués, un sur dix n'a pas accès à des services d'assainissement, et un sur trois ne trie pas ses déchets en toute sécurité.

C'est dans les 47 pays les moins avancés (PMA) de la planète que la situation est la plus catastrophique: un établissement de santé sur deux ne dispose pas de service d'approvisionnement en eau potable de base, un sur quatre n'est pas équipé d'installations pour le lavage des mains là où sont prodigués les soins et trois sur cinq n'ont pas accès à des services d'assainissement de base.

D'après l'OMS et l'Unicef, le coût pour mettre en place des services d'approvisionnement en eau dans les établissements de santé des 47 PMA s'élevait à 1 dollar par habitant.

En moyenne, l'exploitation et l'entretien de ces services nécessiteraient 0,20 dollar par habitant chaque année.

APS

INDE

9.884.100 et 10.000 décès dans la région de Delhi

Le nombre de cas d'infection au COVID-19 en Inde a atteint 9.884.100 lundi, avec l'enregistrement de 27.071 nouvelles contaminations au cours des dernières 24 heures, selon les dernières données du ministère de la Santé.

Selon ces données, le bilan des décès s'élève à 143.355 après la mort depuis dimanche de 336 patients atteints de COVID-19.

Delhi, qui comprend la capitale New Delhi, a été l'une des régions du pays les plus touchées par l'épidémie. Au

moins 1.984 nouveaux cas et 33 décès y ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures. Le nombre total de décès y a franchi la barre des 10.000, atteignant 10.014, pour un total de 607.454 infections.

Le pays compte encore 352.586 cas actifs, alors que 9.388.159 personnes ont été guéries jusqu'à ce jour, selon les dernières données du ministère.

Le gouvernement fédéral a continué de renforcer les installations de test dans tout le pays, un total de

154.566.990 tests ayant été effectués, dont 855.157 pour la seule journée de dimanche, indiquent les chiffres publiés lundi par le Conseil indien de la recherche médicale (ICMR).

En raison de la persistance de la pandémie, l'aviation civile du pays a décidé de maintenir la suspension des vols internationaux jusqu'à la fin de l'année. Vendredi dernier, le Premier ministre indien Narendra Modi avait annoncé qu'un vaccin pourrait être prêt dans quelques semaines.

BRÉSIL

Le plan de vaccination du gouvernement critiqué

Le président brésilien Jair Bolsonaro a fait l'objet de critiques acerbes dimanche après la présentation du plan du gouvernement, ou absence de plan selon ses opposants, afin de vacciner la population contre le Covid-19.

Deuxième pays le plus touché derrière les Etats-Unis, le pays sud américain avait publié la veille son plan de vaccination, lequel comportait de sérieuses omissions, parmi lesquels la date de démarrage des opérations ou des détails sur les moyens mis en oeuvre afin d'atteindre l'objectif de vaccination de 70% de la population. Les critiques n'ont pas manqué de s'élever dans l'opposition politique et dans la

presse, le quotidien Estadio parlant même d'"incompétence mortelle". "La stupidité meurtrière du président Bolsonaro dans la gestion de la pandémie dépasse toutes les limites", a pour sa part estimé le grand quotidien Folha de Sao Paulo. Le président d'extrême-droite a assuré qu'il n'envisageait pas de se faire vacciner.

La Cour suprême a imposé au gouvernement de présenter un plan et d'immuniser les 14 millions de brésiliens présentant le plus de risque, parmi lesquels les personnels de santé, les personnes âgées, les professeurs ou encore les populations indigènes, soit 24% de la population brési-

lienne en quatre phases. Le plan prévoit par ailleurs d'aller jusqu'à la vaccination d'un niveau optimal de 70% de la population, sans préciser comment y parvenir, une absence de détails critiquée par la communauté scientifique.

La Cour suprême a demandé au gouvernement de préciser la date de début de vaccination d'ici 48 heures, ce que s'est refusé à faire le ministre de la santé, Elcio Franco, estimant que ce serait "agir de manière irresponsable". Le ministre de la santé prend le peuple brésilien et la Cour suprême pour des "clowns", s'est emporté sur Twitter la microbiologiste

Natalia Pasternak, régulièrement critique de la gestion de la pandémie par les autorités.

Selon Mme Pasternak, les 70 millions de doses du vaccin Pfizer/BioNTech envisagées dans le plan sont encore en phase de négociation et aucun équipement de refroidissement, nécessaire pour conserver le vaccin, n'a été acquis.

Le gouvernement subit également la concurrence des autorités locales, à l'image du gouverneur de l'Etat de Sao Paulo, Joao Doria, vu comme un potentiel candidat à la présidence, qui a sécurisé 46 millions de doses du vaccin CoronaVac, du laboratoire chinois Sinovac, avec lequel ne veut pas traiter Jair Bolsonaro.

AFRIQUE DU SUD

7.999 nouveaux cas d'infection

L'Afrique du Sud a annoncé dimanche 7.999 nouveaux cas de COVID-19 au cours des dernières 24 heures, en portant le total national à 860.964, a rapporté le ministère de la Santé.

Le bilan des décès dus au virus a atteint 23.276 dans le pays, avec 170

décès supplémentaires enregistrés pendant la même période, a ajouté le ministère, qui a aussi signalé un total de 761.011 guérisons à ce jour.

"Nous sommes maintenant dans une deuxième vague" du nouveau coronavirus, a averti mercredi le ministre de la Santé, Zweli Mkhize.

"Nous constatons que la pression s'est accumulée dans un certain nombre de provinces".

Il a fait ces remarques lors de sa visite à Nelson Mandela Bay où les mesures de confinement ont été renforcées cette semaine en raison de l'augmentation des cas de COVID-19.

INFARCTUS CHEZ LA FEMME LES SYMPTÔMES À CONNAÎTRE

Les symptômes pouvant révéler un infarctus sont souvent méconnus des femmes. Plus que jamais, en cette période chamboulée, les femmes doivent rester attentives aux signes d'épuisement, d'essoufflement à l'effort et aux nausées. Des signes qui doivent inciter à appeler le 15.

Avec 75 000 décès par an en France, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité chez la femme. Et la période que l'on traverse, qui génère de fortes incertitudes et du stress, va avoir d'inévitables répercussions sur le cœur des femmes. "Une recrudescence d'accidents cardiovasculaires est à craindre chez les femmes tant elles sont préoccupées par la gestion des conséquences de l'urgence sanitaire" alerte le Pr Claire Mounier-Vehier, cardiologue et chef du Service de médecine vasculaire et hypertension artérielle à l'Institut Cœur Poumon du CHRU de Lille. C'est pourquoi un nouveau Fonds de dotation "Agir pour le cœur des femmes" dédié à la santé cardiovasculaire des femmes est lancé aujourd'hui dans le cadre de la Journée mondiale d'action pour la santé des femmes, pour aider les femmes à mieux faire face aux maladies cardiovasculaires et éviter les 200 décès par jour.

DES SYMPTÔMES ATYPIQUES CHEZ LA FEMME

"Les symptômes de l'infarctus chez la femme, plus atypiques, contribuent à une prise en charge trop tardive lors d'un infarctus" affirme le Pr Claire Mounier-Vehier. "Ces signes avant-coureurs peuvent



passer inaperçus et minorer l'alerte, sachant que les femmes ne sont pas suffisamment conscientes que l'accident coronarien peut les

toucher. Elles ne vont pas gérer leur propre urgence et vont consulter ou appeler le 15 trop tard, ce qui peut entraîner des

conséquences parfois fatales."

Les symptômes "atypiques" qui doivent inciter les femmes à composer le 15 sont :

- L'oppression thoracique
- Les difficultés à respirer
- Les palpitations
- Les nausées
- Une grande fatigue persistante
- L'épuisement à l'effort

COMMENT LE STRESS PEUT ENTRAÎNER UNE CRISE CARDIAQUE ?

Rappelons-le, les infarctus chez les femmes de moins de 50 ans ont triplé ces quinze dernières années et les maladies cardiovasculaires sont responsables d'un décès sur trois chez les femmes, devant les cancers, y compris le cancer du sein. Et le stress provoqué par cette longue période de confinement aura d'inévitables répercussions sur le muscle cardiaque.

En cas de stress trop élevé, l'amygdale (la zone du cerveau qui gère les émotions) extrêmement sollicitée, stimule à son tour la moelle osseuse qui provoque une augmentation des globules blancs et qui, elle-même, mène à l'inflammation artérielle. Cette inflammation peut se révéler fatale si les artères sont déjà en partie bouchées (l'athérosclérose) ; quand les artères déjà abîmées doivent faire

face à une inflammation, cela peut provoquer des lésions et libérer des caillots dans le sang qui à leur tour vont entraîner une crise cardiaque.

DES VIDÉOS POUR PRENDRE SOIN DE SON CŒUR

Inciter les femmes à prendre soin de leur cœur et de leurs artères, c'est l'une des missions que la Fédération française de cardiologie s'est fixée afin d'améliorer le diagnostic et la prise en charge de l'infarctus chez les femmes. Dans une première vidéo réalisée par Maïwenn la Fédération interpellait les femmes jeunes en leur rappelant que l'infarctus ne touche pas seulement les hommes mais qu'il peut aussi frapper les femmes jeunes.

Dans cette autre vidéo qui montre le désarroi de comédiennes lors d'un casting face à leur incapacité à jouer les symptômes d'un infarctus, la Fédération de cardiologie insiste sur les trois signes atypiques qui devraient alerter toutes les femmes et les pousser à consulter dès que possible. Une étude récente a en effet montré qu'en cas d'infarctus, les femmes présentent par rapport aux hommes un risque réel d'être mal diagnostiquées en raison de l'absence de symptômes jugés plus "caractéristiques" comme la douleur dans le bras gauche ou au thorax.

VOTRE CŒUR EST-IL EN BONNE SANTÉ ? TESTEZ-LE !

Des chercheurs espagnols proposent une astuce toute simple pour savoir si votre cœur est en bonne santé ou non.

Le cœur peut être malade de nombreuses façons : si on pense bien sûr à la célèbre crise cardiaque (que l'on appelle aussi "infarctus du myocarde"), il peut aussi être question d'une cardiopathie structurelle (une anomalie de la structure du cœur qui peut survenir après une infection, par exemple), d'une arythmie cardiaque (une anomalie au niveau du rythme du cœur) ou encore d'une insuffisance cardiaque (le cœur est "affaibli").

Comment savoir si mon cœur est en bonne santé ? Une récente étude

de la University Hospital A Coruña (en Espagne) propose une astuce toute simple que l'on peut essayer à la maison : monter des escaliers.

Les chercheurs (qui ont présenté leurs travaux lors du dernier congrès de la European Society of Cardiology) estiment qu'une personne qui est capable de monter 4 étages (soit environ 60 marches) en moins d'une minute à un cœur en bonne santé. En revanche, les personnes qui prennent plus d'un min 30 pour monter 4 étages devraient consulter un médecin cardiologue...

Pour parvenir à cette estimation, les chercheurs ont travaillé avec un groupe de 165 volontaires : ils ont

constaté que les participants qui étaient en meilleure santé étaient capables de grimper 60 marches d'escalier en l'espace de 40-45 secondes. En revanche, ceux qui mettaient plus d'un min 30 avaient un risque de mortalité sous un an de 30 % par rapport aux premiers.

À savoir. Le risque de développer une maladie cardiaque ou cardiovasculaire (comme un infarctus, un AVC, une angine de poitrine...) est plus élevé chez les personnes qui fument, chez les personnes en situation d'obésité, chez les personnes qui souffrent de diabète et/ou d'hypertension artérielle, ou encore chez les personnes qui sont très sédentaires et/ou très stressées.



TUNISIE

Un décès et plus de 50 blessés dans les affrontements entre deux tribus dans le sud-est

Des affrontements et actes de violence entre deux tribus dans le sud-est de la Tunisie ont fait un mort et 53 blessés, a confirmé dimanche le ministère tunisien de l'Intérieur.

"Une enquête a été ouverte suite au décès d'une personne dans les affrontements ayant éclaté à Ain Skhouana, ce dimanche 13 décembre 2020, entre des habitants de Béni Khedache (province de Médenine) et ceux de Douz (province de Kébil)", a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les heurts sont survenus en cause d'un différend autour de la propriété d'un bien foncier situé dans la commune d'Ain Skhouana, a précisé le ministère, ajoutant que les blessés avaient été transférés dans les hôpitaux à Matmata, Beni Khedache, Gabès et Médenine.

Selon le ministère, les unités de la Garde nationale sont intervenues, avec le renfort de l'armée, pour mettre fin aux affrontements entre les deux camps.

EGYPTE-MAURITANIE

Les présidents égyptien et mauritanien discutent de la coopération antiterroriste et de la crise libyenne

Le président égyptien Abdel-Fattah el-Sissi et son homologue mauritanien Mohamed Ould Ghazouani ont discuté dimanche de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et des répercussions de la crise libyenne.

Au cours d'un entretien téléphonique, les deux dirigeants ont également discuté des moyens à leur disposition pour renforcer la coopération militaire et sécuritaire, ainsi que des efforts de lutte contre le terrorisme dans la région africaine du Sahel, a déclaré dans un communiqué Bassam Rady, le porte-parole de la présidence égyptienne.

Les discussions ont également porté sur la coopération économique, les échanges commerciaux et les moyens d'accroître les investissements mutuels.

Les deux présidents ont en outre échangé des vues sur la crise libyenne, a indiqué le porte-parole, ajoutant qu'ils avaient souligné la nécessité de renforcer leur coordination vis-à-vis de la situation en Libye.

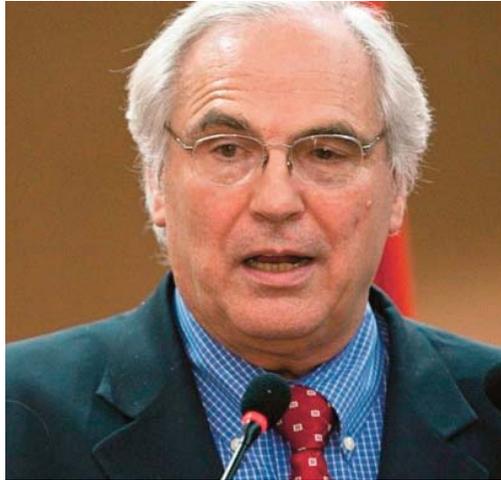
Ils ont aussi souligné les répercussions directes de la crise libyenne actuelle sur leur propre sécurité nationale, et plus généralement sur la sécurité régionale.

APS

SAHARA OCCIDENTAL- MAROC

Christopher Ross : «le Maroc a entravé le travail des émissaires de l'ONU»

Le Maroc a fait preuve d'un "manque de respect" et a entravé le travail des émissaires de l'ONU, a indiqué dimanche, sur sa page Facebook, l'ancien émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross.



Selon Christopher Ross, qui a servi de médiateur de l'ONU pour le Sahara Occidental entre 2009 et 2017, un autre ancien émissaire de l'ONU, Horst Kohler n'aurait pas démissionné de son poste pour des raisons de santé mais plutôt "parce qu'il était dégoûté par le manque de respect du côté marocain et les efforts déployés pour entraver son travail comme cela a été le cas pour moi".

M. Ross critique l'attitude du Maroc qui, selon lui, a poussé plusieurs émissaires de l'ONU à jeter l'éponge dont James Baker. Ce dernier a démissionné en 2004 lorsque le Maroc avait annoncé qu'une

solution impliquant un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui était une atteinte à sa souveraineté (supposée).

Le Maroc avait pourtant accepté la solution du référendum en 1991, rappelle l'ancien diplomate américain. M. Ross informe, en outre, que le secrétaire général de l'ONU est actuellement à la recherche d'un autre émissaire pour le dossier sahraoui, mais "tous ceux qui ont été approchés jusqu'ici ont hésité probablement parce qu'ils savent que le Maroc cherche en réalité quelqu'un qui soit susceptible de devenir son avocat plutôt que de rester neutre".

La décision de Trump "insensée" et "irréfléchie"

Par ailleurs, M. Ross a critiqué l'annonce, par le président américain sortant, de la reconnaissance de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara Occidental.

"Cette décision insensée et irréfléchie va à l'encontre de l'engagement des Etats-Unis à l'égard des principes de l'annexion de territoires par la force et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tous deux inscrits dans la Charte des Nations unies".

"Il est vrai que nous avons ignoré ces principes en ce qui concerne Israël et d'autres, mais cela n'exonère pas de les ignorer au Sahara occidental et d'encourir des coûts importants en termes de stabilité et de sécurité régionales et de nos relations avec l'Algérie", prévient-il.

Il assure, également que l'annonce faite par Trump risque de "dissuader le Sahara occidental de rester dans le processus de négociation" et menace les relations américaines "avec l'Algérie qui soutient le droit du peuple sahraoui de décider de son avenir à travers un référendum".

Cette décision pourrait également, selon M. Ross, menacer le développement des liens existant entre l'Algérie et les Etats-Unis sur les plans énergétique, commercial et en matière de coopération sécuritaire et militaire". Pour lui, "la dé-

cision du président Trump garantira la poursuite des tensions, de l'instabilité et la désunion en Afrique du Nord".

Le Front Polisario a démontré sa capacité à faire fonctionner un gouvernement

"Le Front Polisario a démontré qu'il était capable de faire fonctionner un gouvernement de manière organisée", a indiqué, sur un autre plan, Christopher Ross.

Il a également critiqué ceux qui ont mis en doute la capacité des Sahraouis à mettre en place un Etat dans les territoires du Sahara occidental.

Il a réfuté "l'argument" avancé par certaines sphères à Washington, selon lequel un "Etat indépendant au Sahara occidental serait un autre mini-Etat failli".

Et de rappeler, à ce propos, que le Sahara occidental est aussi vaste que la Grande Bretagne et qu'il possède des ressources importantes dont le phosphate, les ressources halieutiques, les métaux précieux en plus de son potentiel dans le domaine du tourisme.

Face à l'argument selon lequel le Front Polisario serait incapable de défendre ce vaste territoire contre le terrorisme, l'ancien émissaire de l'ONU a expliqué qu'un soutien pourrait être assuré par d'autres pays en attendant que les forces armées sahraouies soient entièrement mises en place.

60ÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉOLUTION 1514 DE L'ONU

L'Algérie insiste sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

L'Algérie a réaffirmé lundi sa solidarité avec le droit du peuple sahraoui et de tous les peuples des territoires non autonomes à l'autodétermination, à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire de la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'Algérie "dont l'histoire de la lutte glorieuse pour l'indépendance a fait d'elle un acteur essentiel dans le mouvement de libération des peuples, tient à réaffirmer sa solidarité avec tous les peuples des territoires non autonomes qui aspirent à exercer leur droit à disposer d'eux-mêmes dans des conditions de régularité, de liberté et de probité intentionnellement garanties", a précisé le ministère.

L'Algérie "réitère son rejet catégorique de l'idéologie coloniale et réaffirme sa profonde conviction que le parachèvement de la décolonisation est inéluctable partout dans le monde", ajoute le communiqué. Le ministère des Affaires étrangères a rappelé qu'"en Afrique, le dernier reliquat du colonialisme, le Sahara Occidental, qui connaît une escalade inquiétante de tensions armées, conjuguée à des tentatives désespérées de troc indigne, aux dépens des aspirations et droits légitimes du peuple sahraoui, est en droit d'attendre de la Communauté internationale un soutien plus ferme et une

action plus résolue en vue de parachèvement son processus de décolonisation".

"La commémoration, aujourd'hui, du 60ème anniversaire de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée Générale des Nations Unies portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, intervient en ce 75ème anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, offre l'opportunité d'évaluer le chemin parcouru en matière de décolonisation et de prendre la mesure des défis qui restent pour achever cette œuvre partout dans le monde", ajoute le communiqué. C'est l'occasion, aussi, de commémorer les "sacrifices consentis par les peuples coloniaux pour la reconnaissance de leur droit à l'autodétermination et l'indépendance, y compris celles de notre vaillant Peuple algérien, dont les manifestations pacifiques du 11 décembre 1960 avaient directement accéléré l'adoption de la résolution 1514", a précisé le ministère des Affaires étrangères.

Cette commémoration "nous fournit,



par ailleurs, l'opportunité de rappeler le rôle historique et la contribution significative de l'Organisation des Nations Unies à l'émancipation de nombreux peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes".

Alors que la "Troisième Décennie Internationale pour l'Élimination du Colonialisme (2011-2020) tire à sa fin, la responsabilité de l'ONU et de la communauté internationale dans son ensemble est fortement interpellées par les retards immenses accumulés en matière de parachèvement des processus de décolonisation dans les 17 territoires non autonomes inscrits sur la liste du Comité onusien spécial de la décolonisation", a conclu le ministère.

YÉMEN

L'ONU préoccupée par l'escalade militaire et l'insécurité alimentaire

Le Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) a exprimé dimanche ses préoccupations quant à l'escalade militaire et l'insécurité alimentaire au Yémen.

Les membres du Conseil de sécurité ont condamné l'escalade militaire au Yémen ainsi que l'attaque houthiste du 23 novembre contre des installations pétrolières de Djeddah, en Arabie saoudite, peut-on lire dans un communiqué de presse.

Les membres du Conseil ont réitéré leur engagement en faveur d'un processus politique inclusif mené et contrôlé par le Yémen, réaffirmant l'engagement résolu de la communauté internationale à maintenir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays.

Ils se sont alarmés de la nouvelle publication de la Classification des phases intégrées de la sécurité alimentaire, selon laquelle 13,5 millions de Yéménites sont menacés de famine et se trouvent déjà confrontés à une insécurité alimentaire aiguë, ce chiffre pouvant potentiellement atteindre au moins 16 millions d'ici



juin 2021. Face à l'avertissement émis par les organisations humanitaires selon lequel elles pourraient se retrouver contraintes de stopper leurs programmes en raison d'un défaut de financement, les membres du Conseil de sécurité ont appelé tous les donateurs à honorer leurs engagements avant la fin de l'an

née et à faire des contributions rapides et généreuses en 2021.

Notant que la famine au Yémen est principalement due au conflit actuel et à l'effondrement économique, le Conseil de sécurité a exhorté les partenaires du pays à envisager toutes les mesures possibles pour en renforcer l'économie, y compris

par de nouvelles injections de devises étrangères.

Le Conseil de sécurité a également souligné dans son communiqué l'importance de faciliter l'aide humanitaire et la nécessité d'un soutien continu des donateurs envers la réponse humanitaire afin de prévenir d'importantes pertes en vies humaines.

ARABIE SAOUDITE

Explosion provoquée de l'"extérieur" à bord d'un pétrolier au large de l'Arabie saoudite (armateur)

Une explosion, provoquée de l'"extérieur", a affecté un pétrolier au large de la ville portuaire de Jeddah en Arabie saoudite, a indiqué lundi l'armateur singapourien du navire.

Le pétrolier "BW Rhine a été touché de l'extérieur pendant qu'il déchargeait à Jeddah ...

provoquant une explosion et un incendie à bord", a indiqué l'armateur singapourien Hafnia dans un communiqué, sans donner plus de détails.

Les autorités saoudiennes n'ont pas confirmé dans l'immédiat cette explosion, qui, selon le Bureau des opérations commerciales maritimes du Royaume-Uni (UKMTO), a eu lieu dimanche au large de Jeddah,

port clé sur la mer Rouge et centre de distribution pour le géant pétrolier saoudien Aramco.

Le mois dernier, une explosion avait secoué un tanker grec, dans le port saoudien d'Al-Shuqaiq, au sud de l'Arabie saoudite.

La coalition militaire emmenée par Ryad, qui intervient au Yémen en guerre contre les rebelles Houthis, avait attribué à ces derniers la responsabilité de cet acte.

Dryad Global, une société de surveillance des mers basée à Londres, a fait état de l'explosion de dimanche, en disant qu'elle a frappé un pétrolier "au principal point de mouillage" au port d'Aramco à Jeddah.

Cette explosion est rapportée

alors que les rebelles Houthis intensifient les attaques contre l'Arabie saoudite voisine, en représailles à la campagne militaire menée au Yémen.

Le mois dernier, les rebelles avaient déclaré avoir frappé d'un missile une usine exploitée par Aramco à Djeddah.

L'entreprise publique saoudienne, première exportatrice de brut au monde, avait rapporté que cette frappe avait percé un réservoir de pétrole, déclenchant une explosion et un incendie.

Le conflit au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts depuis 2014 et a provoqué, selon l'ONU, la pire crise humanitaire en cours dans le monde.

NAGORNY KARABAKH

L'Azerbaïdjan et l'Arménie s'accusent mutuellement de violation du cessez-le-feu

L'Azerbaïdjan et l'Arménie ont déploré dimanche plusieurs morts et blessés dans la région du Haut-Karabakh, s'accusant mutuellement d'avoir violé le cessez-le-feu en vigueur. Ces accusations surviennent un mois après que les deux parties eurent déclaré une trêve dans leur conflit armé, dont le dernier épisode a débuté en septembre. Le ministère azerbaïdjanais de la Défense et le Service de sûreté de l'Etat ont indiqué dans un communiqué conjoint que des soldats arméniens avaient attaqué à deux re-



prises des militaires azerbaïdjanais à Hadrount entre le 26 novembre et le 8 décembre, faisant quatre morts parmi les soldats et

trois blessés dont un civil.

En parallèle, le ministère arménien des Affaires étrangères a affirmé dimanche que les forces

spéciales azerbaïdjanaises avaient attaqué le 11 décembre à Hadrount et blessé six militaires arméniens. Le ministère russe de la Défense a signalé une violation du cessez-le-feu la veille, sans préciser qui avait ouvert le feu en premier. Les affrontements armés entre les deux pays du Caucase du Sud dans le Haut-Karabakh ont été suspendus le 10 novembre, quand la Russie a négocié un cessez-le-feu avec le déploiement de son propre contingent de maintien de la paix dans la zone de conflit.

USA

Les grands électeurs vont confirmer la victoire de Biden, malgré les protestations de Trump

C'est théoriquement une formalité. Mais cette année, le vote des grands électeurs américains qui doivent formaliser lundi la victoire de Joe Biden à la présidentielle de novembre revêt une importance particulière, face au refus obstiné de Donald Trump de reconnaître sa défaite.

Le président élu a prévu de prononcer un discours lundi soir depuis sa ville de Wilmington, dans le Delaware, pour célébrer cette nouvelle confirmation de sa victoire "et la force et la résilience" de la démocratie américaine.

Les résultats du scrutin du 3 novembre ont déjà été certifiés légalement par chacun des 50 Etats américains: le démocrate a remporté le nombre record de 81,28 millions de voix, soit 51,3%, contre 74,22 millions et 46,8% au président républicain sortant.

Mais aux Etats-Unis, le locataire de la Maison Blanche est choisi au suffrage universel indirect, chaque Etat attribuant en général ses grands électeurs, dont le nombre dépend essentiellement de sa population, au candidat arrivé en tête localement.

La aussi, les résultats certifiés confirment l'avance confortable de Joe Biden, annoncé e dès le 7 novembre par les grands médias américains, avec 306 grands électeurs contre 232 à Donald Trump. C'est ce "collège électoral" qui se réunit lundi pour formaliser ce vote. En réalité, les grands électeurs vont se réunir séparément Etat par Etat, tout au long de la journée.

Les 538 grands électeurs sont des responsables politiques locaux, des figures de la société civile, ou des proches d'un candidat. La plupart sont inconnus du grand public, mais il arrive que des personnalités nationales fassent partie du collège électoral -- c'est le cas cette année de la candidate malheureuse de 2016 à la présidentielle, Hillary Clinton, qui votera pour Joe Biden et sa future vice-présidente Kamala Harris dans l'Etat de New York.

Bien qu'il soit arrivé par le passé qu'une toute petite poignée d'entre eux dérogeant à la règle qui veut qu'ils donnent leur voix au candidat arrivé en tête dans leur Etat, cela n'a jamais changé l'issue de l'élection.

Lundi, la victoire de Joe Biden sera donc encore plus officielle. Mais depuis la Maison Blanche, Donald Trump continue de dénoncer sans preuves "l'élection la plus truquée de l'histoire américaine", comme il l'a encore tweeté dimanche.

"Comment des Etats et des responsables politiques peuvent-ils confirmer une élection où la fraude et les irrégularités ont été démontrées?", a-t-il même demandé.

Or justement, son camp n'a pas été en mesure d'apporter le moindre élément probant pour étayer ses accusations, et ses recours en justice ont quasiment tous été rejetés.

Humiliation ultime, la Cour suprême, pourtant profondément remaniée par Donald Trump qui a nommé trois juges et conforté ainsi la majorité conservatrice désormais forte de six membres sur neuf, a rejeté la semaine dernière deux recours républicains sans même s'en saisir sur le fond.

Une fois l'étape solennelle de lundi franchie, il est possible qu'un plus grand nombre d'élus républicains acceptent de reconnaître la victoire de Joe Biden.

Mais il est peu probable que Donald Trump rentre, lui, dans le rang, d'autant que selon les sondages, une large majorité de ses électeurs ne considèrent pas le démocrate comme un vainqueur légitime.

"Le combat ne fait que commencer!!!", a tweeté le président sortant ce weekend.

Ce week-end, lorsque la chaîne Fox News lui a demandé s'il assisterait à la prestation de serment du président élu démocrate le 20 janvier, comme le veulent la tradition et le protocole, l'ex-magnat de l'immobilier a encore esquivé: "Je ne veux pas parler de ça", a-t-il seulement lâché, boudeur.

Il pourrait tenter de profiter de la complexité d'un processus institutionnel qui s'étire en longueur pour un dernier baroud d'honneur: certains élus proches de lui envisagent de contester les résultats lorsque le Congrès sera appelé à apporter une dernière validation le 6 janvier.

La démarche n'a pratiquement aucune chance d'aboutir, mais devrait laisser au futur président Biden un pays, et une classe politique, plus divisés que jamais.

AUDIOVISUEL Certains medias ne respectent pas les exigences des bonnes moeurs (ARAV)

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a relevé avec "désolation", que certains médias ne respectent pas les "exigences des bonnes moeurs et de l'éthique de la profession", a indiqué dimanche un communiqué de l'ARAV.

L'ARAV relève que "certains médias et leurs journalistes débattent de thèmes et contenus qui sont, le moins qu'on puisse dire, contraires aux bonnes moeurs, aux valeurs humaines et à l'éthique professionnelle".

A ce propos, l'ARAV affirme avoir suivi la bande-annonce du programme de l'émission "Ma waraa el djoudrane" (Derrière les murs), qui devait être diffusée mercredi dernier à 21:00 sur la chaîne Ennahar TV.

L'animatrice avait accueilli sur le plateau, une personne "connue pour s'adonner au charlatanisme et à la mystification et qui prétend même guérir la sorcellerie, la possession démoniaque et diverses maladies organiques et psychologiques", indique l'ARAV dans le communiqué. Cette personne "s'est livrée à des



scènes très répugnantes, dont le but est de faire dans le sensationnel, faire monter l'audimat et assurer le gain facile, au détriment du droit du téléspectateur à des émissions de qualité qui diffusent les bonnes moeurs et contribuent au développement et au progrès de la société", a estimé l'ARAV. Suite à quoi, l'ARAV affirme qu'elle avait convoqué

le premier responsable à la chaîne, à l'effet de le mettre en garde contre les répercussions qui découleront de la diffusion de cette émission et indique que la direction de la même chaîne, "avait assuré qu'elle ne procédera pas à sa diffusion, en réponse au rappel à la mise en garde de l'ARAV".

L'Autorité de régulation de l'audio-visuel qui

tient à souligner "son attachement à la nécessité de promouvoir le contenu médiatique", réitère par là même, "son refus catégorique de toute production médiatique qui consacre de tels contenus, fait la promotion de l'ignorance, fait fi de la Science et porte atteinte à l'image de l'Information en particulier et du pays en général".

THÉÂTRE - TNA débat académique autour des problématiques de la formation dans le 4e art

Des académiciens ont débattu, dimanche, des problématiques de la formation théâtrale, au deuxième jour du colloque sur le théâtre algérien abrité par le Théâtre national algérien (TNA).

Dans son intervention à l'occasion, Brahim Naouel, professeur de la critique dramatique à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS), a mis en avant la formation assurée par l'Institut «en dépit des difficultés», citant en particulier le rôle du défunt Mustapha Kateb dans ce domaine.

Il a plaidé, dans ce sens, pour «une école de formation algérienne à dimensions philosophiques et anthropologiques locales».

M. Brahim Naouel a déploré «le peu d'intérêt accordé par le ministère de la Culture et des arts au volet de la formation théâtrale» et «l'absence de stratégies et de programmes d'enseignement du théâtre».

S'exprimant sur la formation académique dans le domaine du théâtre, l'écrivain critique et professeur d'art à l'Université de Sidi Bel Abbès, Idris Karoua a souligné «l'importance des

connaissances théoriques» pour les comédiens avant de passer à la pratique.

Il a pr éconisé, en outre, d'accorder un plus grand intérêt à «la recherche scientifique dans le domaine des arts, considéré comme étant un domaine «non productif».

Pour sa part, le professeur de la critique dramatique à l'Université de Saïda, Mebarki Boualam a mis en avant l'expérience du département des arts de ladite Université dans la formation théâtrale.

Le colloque sur le théâtre algérien, placé sous le thème "Traité d'union, critique de l'expérience théâtrale algérienne", est organisé par le TNA sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec l'Institut arabe de théâtre de Sharjah (Emirats arabes unis), avec la participation de dramaturges, de chercheurs, d'universitaires et de critiques. Pour la journée de lundi, les organisateurs ont prévu de consacrer les travaux au mouvement de la critique dramatique, au théâtre de l'enfant en sus de l'impact des législations, des institutions et des festivals sur le théâtre algérien.

APS

PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique & Populaire

Wilaya d'Alger

Circonscription Administrative de Dar El Beïda

Commune de Dar El Beïda

Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 41000200001608501019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET RESTREINT N°:01/ST/B.M/DEB/2020

Conformément aux dispositions des articles N°:65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la commune de Dar El Beïda porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°: 01/ST/B.M/D.E.B/2020 relatif à Travaux de réhabilitation de l'école du 01^{er} Novembre Site : cite 01^{er} Novembre - Commune de DAR EL BEIDA.

Publié dans les quotidiens « EL Wassit EL Magharibi » 13/05/2020 et « DK News » le 14/05/2020, ainsi que sur le BOMOP, que l'évaluation des offres techniques et financières a donné le résultat suivant :

Attributaire provisoire du marché	Numéro d'identification fiscal de l'attributaire	Montant de la soumission en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai	Critères de choix	
					Note Technique /40	Note Financière
ETB-TCE BOULENOUAR ALI	171194900081162	42.763.734,09	44.156.449,40	05 Mois	25,70 / 40	Entreprise retenu provisoirement (offre la moins disante après la présélection technique)

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher du bureau des marchés de la commune au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix de la commission d'évaluation peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Dar El Beïda dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux (conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°:10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE AGHOUIAT
NIF: 001303019002462

N°:26/2020

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant la réalisation d'un CEM Base 07/200 rations en remplacement du CEM BELHOUARI AHMED à la cité ZAOUI SAÏD à AFLOU selon les lots suivants:

Designation des lots	Qualification demandée
Lot n° 01 : bloc pédagogique – l'administration – Bloc sanitaire – local techniques – aménagement extérieur – stade.	Qualifiées en bâtiment catégorie (IV) et plus (activité principal) + la moyenne de chiffre d'affaire pour les années (2017-2018-2019) supérieure ou égale à 30.000.000,00 DA + une attestation de bonne exécution en bâtiment supérieur ou égale à 80.000.000,00 DA.
Lot N°02 : les logements + demi-pension.	Qualifiées en bâtiment ou hydraulique catégorie (III) et plus (activité principal ou secondaire) + la moyenne de chiffre d'affaire pour les années (2017-2018-2019) supérieure ou égale à 15.000.000,00 DA + une attestation de bonne exécution en bâtiment supérieur ou égale à 25.000.000,00 DA.

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUIAT (cité Saçi Boulafaa-Laghouat).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre «lot N° :», «L'offre technique» ou «L'offre financière» selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» appel d'offres N° :26/2020 et l'adresse du maître d'ouvrage

L'offre de candidature: il doit comporter les pièces suivantes :

Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts pour les sociétés, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, capacité professionnelle: qualification, capacité financières: les bilans financiers et référence bancaire, capacités techniques: moyens humains et moyens matériels + références professionnelles..... voire article 08 du cahier des charges.

L'offre technique: il doit comporter les pièces suivantes :

«Une déclaration à souscrire, Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté», Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel

L'offre financière: il doit comporter les pièces suivantes : (Lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, analyse de prix forfait et global).

Les offres doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUIAT (cité saçi boulafaa-Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à (13 H et 30 m).

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière intervient, pendant la même séance s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 14 h, ci se jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 15 jours + 03 mois à compter de la date limite de dépôts des offres.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les Européens mal protégés face à l'IA

Les Etats européens devraient renforcer leur législation pour protéger les droits fondamentaux face à l'intelligence artificielle, aujourd'hui difficilement contestable alors qu'elle peut être source d'erreurs et de discriminations, selon un rapport publié lundi.

"Une grande partie de l'intérêt se concentre sur son potentiel de soutien à la croissance économique.

La manière dont elle peut affecter les droits fondamentaux a reçu moins d'attention", écrit l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA), basée à Vienne, en Autriche, dans ce document d'une centaine de pages.

L'intelligence artificielle (IA), expression quelque peu fourretout, désigne des technologies permettant aux machines d'imiter une certaine forme d'intelligence réelle, d'"apprendre" en analysant leur environnement au lieu d'exécuter de simples instructions dictées par un développeur humain.

Ces logiciels, qui regroupent un vaste champ d'applications (assistants vocaux, systèmes de reconnaissance vocale et faciale, robots évolués, voitures autonomes...), sont désormais utilisés aussi bien par les pouvoirs publics que par le milieu médical, le secteur privé et l'enseignement.

En moyenne, 42% des compagnies européennes ont recours à l'IA.

La République tchèque (61%), la Bulgarie (54%) et la Lituanie (54%) sont les pays où elle est la plus répandue.

L'intelligence artificielle est particulièrement prisée des publicitaires pour cibler les consommateurs en ligne grâce aux algorithmes et l'épidémie de coronavirus a accéléré son adoption", se-

lon le rapport. Les enquêteurs de la FRA ont réalisé environ 90 entretiens avec des organismes publics et privés en Espagne, en Estonie, en Finlande, en France et aux Pays-Bas.

"L'un des risques, c'est que les gens adoptent aveuglément de nouvelles technologies, sans en évaluer l'impact avant de les utiliser", a expliqué David Reichel, l'un des auteurs du texte.

L'intelligence artificielle peut ainsi violer la vie privée, en révélant l'homosexualité d'une personne dans une base de données par exemple. Elle peut aussi mener à des discriminations face à l'emploi,

si certains critères excluent des catégories de population sur la base d'un nom de famille ou d'une adresse.

Lorsqu'ils reçoivent un diagnostic médical erroné ou se voient refuser une prestation sociale, les citoyens européens ne savent pas toujours que la décision a été prise de manière automatique par un ordinateur.

Il s ne sont donc pas en mesure de pouvoir la contester ou d'introduire une plainte, et ce alors que des erreurs peuvent intervenir: l'intelligence artificielle, créée par l'être humain, n'est pas infallible.

Dans un exemple récent, la

Cour d'appel de Grande-Bretagne a estimé que le programme de reconnaissance faciale utilisé par la police de Cardiff pouvait faire preuve de préjugés raciaux ou sexistes. "La technologie évolue plus vite que la loi. Nous devons maintenant assurer que le futur cadre réglementaire de l'UE pour l'intelligence artificielle soit basé sans



équivoque sur le respect des droits de l'homme et des droits fondamentaux", souligne le directeur de la FRA, Michael O'Flaherty.

FRANCE/TÉLÉCOMS

Des élus ruraux français dénoncent un délaissement du "service universel" du téléphone fixe

Les opérateurs téléphoniques, au premier rang desquels Orange, doivent permettre l'accès au service "universel" de téléphonie fixe, réclament plus de 200 élus ruraux français, dénonçant que "des services de base comme le simple accès à une ligne fixe ne (soient) pas garantis".

"La loi prévoit que l'accès à la téléphonie fixe doit être fourni à chaque citoyen.

L'Etat a signé en 2017 une convention de trois ans avec l'opérateur Orange pour assurer l'effectivité (...) La réalité derrière ces indicateurs est tout autre: des territoires ruraux, représentant +peu de lignes+, sont négligés, abandonnés", écrivent les signataires de cette tribune parue dans le Journal du Dimanche.

Ces élus fustigent le manque d'entretien du

réseau, le fait "que l'ouverture d'une ligne prenne plus de six mois et la réparation des semaines" alors que l'opérateur est "censé intervenir sous 48 heures".

"Alors que nous, élus engagés, nous battons pour le dynamisme et l'attractivité de nos campagnes, nous constatons que des services de base comme le simple accès à une ligne fixe ne sont pas garantis", écrivent-ils.

"Si ces lignes en cuivre ont vocation à être remplacées par la fibre, nous ne pourrions en passer pendant encore au moins dix ans.

D'ici là, nous en sommes cruellement dépendants", ajoutent ces élus ruraux.

Dans son plan stratégique 2025, le groupe Orange prévoit que le réseau "cuivre" pour la

téléphonie fixe sera complètement remplacé par un réseau fibre optique en 2030.

Une convention signée entre l'Etat et Orange en 2017 et arrivée à échéance doit laisser sa place à une nouvelle "qui prévoit un accès au haut débit internet en plus de la téléphonie fixe".

Mais pour cela, il faudra "un effort inédit et immédiat de l'opérateur", ainsi "qu'un contrôle vigilant, renforcé et territorialisé des pouvoirs publics", selon les signataires.

La future convention devra donc prévoir une vérification plus précise qu'actuellement, "ses indicateurs de suivi devront être à maille infra-départementale et refléter la réalité du monde rural", préconisent-ils.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ARICULTURE DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA WILAYA DE LAGHOUAT

A Monsieur

L'entreprise des travaux hydraulique construction BOUDELAA ABED

adresse :CITE N°230 Oasis Nord - Laghouat

DEUXIEME ET DERNIERE MISE EN DEMEURE DANS LA PRESSE NATIONALE AVANT RESILIATION

- Vu la Convention N° 08/2020 Relatif à l'opération portant : "Réalisation de point d'eau d'une profondeur 250 ML a travers la commune EL KHENEG (Lot N° 01).
 - Vu les ordres services N°03 Daté le 28/06/2020 et signé par les institutions au date du 13/07/2020.
 - Vu les séances de travail siégées au niveau de la direction des services agricoles concernant l'implantation des chantiers et le lancement des travaux.
 - Vu l'envoi N°2262 délivré par la direction des services agricoles Datés le 19/08/2020.
 - Suite au 1^{er} Mise en demeure du 17/11/2020 paru dans le journal الشروق و 22/11/2020 dans le journal El Hayat El Arabiya.
 - Vu le non respect des différents engagements.
- L'entreprises des travaux hydrmltque construction BOUDALAA ABED est mise en demeure pour la deuxième et dernière fois dans la presse nationale avant résiliation et sous huitaine (08 jours) après sa date de parution sur les quotidiens nationaux pour la reprise des travaux et la remise du projet faute de quoi l'administration se réserve le droit sous aucune forme de préavis de prendre a l'encontre de l'entreprise les mesures prévues par la réglementation en vigueur.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA.
DAÏRA DE : SIDI AISSA.
COMMUNE DE : SIDI AISSA

Avis d'appel d'offres ouvert N°: 14/2020

LE président de l'APC de sidi Aïssa lance un avis d'appel d'offre ouvert portant :
- Fourniture en produits alimentaires des cantines scolaires au cours du Année Financière 2021
Lot 01- Fourniture en légumes et des fruits des cantines scolaires
Lot 02- Fourniture en produits alimentaires général et du pain pour des cantines scolaires
Lot 03- Fourniture en viandes blanches fraîches et œufs des cantines scolaires

- Les fournisseurs intéressés ou les entreprises publique ou privées intéressés par le présent offre sont invités retirer le cahier des charges au près du siège de l'APC de Sidi Aïssa (bureau marché public) -contre Paiement de la somme de : 10.000.00 DA. Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

01 Le dossier de candidature contient

1 une déclaration de candidature (remplie, signée, datée et cachetée)

2 une déclaration de probité (remplie, signée, datée et cachetée)

3 les statuts pour les sociétés

4 les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

5 tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants

a Capacités techniques
-Moyens humains / liste des employés affectés et mobiliser pour le projet plus copier de certificat d'affiliation (déclaration individuelle auprès des services de la sécurité sociale CNAS comportant le nom de l'employeur (Actualisé et mis à jour)

- Moyens matériels / liste des détaillé du matériel pour exécuter les prestations signée matériels à mettre en œuvre dans le cadre du présent projet (avec pièces justificatives)

-Références professionnelles pour les 03 années dernières (2017-2018-2019) des fournitures similaires (attestation de bonne exécution délivrées par les maitres de l'ouvrage publics)

b Capacités financières : Justifiés par les bilans (résultats financiers) pour les 03 années dernières (2017-2018-2019) visé par l'administration fiscale

c Capacités professionnelles Copie du registre de commerce détenant le code d'activité compatible aux lots de l'appel d'offre

Lot N1 commerçant gros ou détaillant les produits de l'alimentation générale - légumes et fruits.

Lot N2 commerçant gros ou détaillant les produits de l'alimentation générale - vente ou commercialisation du pain.

Observation en ce concerne la ration du pain l'enregistrement commercial de fournisseur participant doit porter le code d'activité commerçant gros ou détaillants les produits de l'alimentation générale et aussi le code d'activité la vente ou commercialisation du pain

Lot N03 commerçant gros ou détaillants de viande maigre

— les volailles — œufs — et les lapins

Observation / conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15, 247 du 16 septembre 2015 portant réglementations du marché public et des délégations de service public le soumissionnaire choisi doit soumettre des documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature

Une copie du casier judiciaire n03 (moins de 03 mois)

Une copie de certificat d'existence fiscale et parafiscale (CNAS et CASNOS. (Actualisé et mis à jour)

Une copie de l'extrait de rôles ou accompagnée d'un calendrier

Une copie de la carte fiscale détenant un numéro d'identification fiscale

Certificat de dépôt légal des comptes sociaux auprès de la chambre de commerce pour la dernière année (copier)

Dans les dix 10 jours à compter de leurs notifications si les documents susmentionnés ne sont pas soumis dans les délais requis ou après que la signature de la transaction a été établie et que les informations fournies par celle-ci sont fausses il ordonne la dissolution de marché sous la seule responsabilité de l'agent contractant

2 l'offre technique contient

- une déclaration à souscrire (remplie, signée, datée et cachetée)

- cahier des charges offres technique signé et paraphé avec la déclaration à souscrire.

- un mémoire technique justificatif (remplie, signée, datée et cachetée)

3. l'offre financière :

* la lettre de soumission (remplie, signée, datée et cachetée)

*le bordereau des prix unitaires (rempli, signé, daté et cacheté)

*le détail quantitatif et estimatif (rempli, signé, daté et cacheté)

• les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. le dossier de candidature : L'offre technique et L'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise. La référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention dossier de candidature offre technique ou offre financière selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

-appel d'offres N° 14/2020 l'objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales concernant...

• les soumissionnaires doivent déposer leurs offres pendant une durée de 13 jours à compter de la première apparition de cet appel aux journaux date limite des dépôt offres est fixée à la même date de la dernière journée de ce présent appel à 14h00 au niveau de bureau (marché public).

• les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jour à partir de la date limite de dépôt des offres.

HAND/ LIGUE DES CHAMPIONS MESSIEURS Le Final 4 à huis clos (EHF)

Le Final 4 de la Ligue des champions masculine de handball, décalé aux 28 et 29 décembre en raison de la pandémie de Covid-19, se déroulera sans spectateur à Cologne (Allemagne) et les équipes seront sous bulle sanitaire, a indiqué l'organisateur, lundi.

Le protocole sanitaire mis en place par la Fédération européenne (EHF) permet de maintenir l'événement, alors que l'Allemagne va mettre en place un confinement partiel à partir de mercredi et jusqu'au 10 janvier, pour lutter contre la pandémie, qui est "hors de contrôle" selon le dirigeant de la Bavière Markus Söder.

L'ensemble des groupes du Paris SG, du FC Barcelone, des Hongrois de Veszprem et des Allemands de Kiel seront testés une première fois avant Noël, puis une seconde fois la veille de leur départ.

Une nouvelle série de tests sera réalisée à leur arrivée à Cologne, avant d'entrer dans la bulle sanitaire seulement en cas de résultat négatif.

L'EHF applique ainsi le protocole qu'elle a mis en place pour le Championnat d'Europe féminin, qui se déroule jusqu'à dimanche à Herning et Kolding au Danemark. Jusqu'à présent, seuls trois tests ont été positifs (un pour la Roumanie, deux pour la Serbie), tous avant d'intégrer la bulle danoise.

A Cologne, les demi-finales du Final 4, Paris-SG contre Barcelone et Veszprem contre Kiel, sont programmées le lundi 28 décembre, la finale et la 3e place se jouant le lendemain.

TENNIS Federer pourrait manquer l'Open d'Australie

Le tennisman suisse Roger Federer, éloigné des courts pendant une bonne partie de la saison 2020 après avoir subi deux opérations au genou droit, a reconnu qu'il n'était pas certain de pouvoir participer à l'Open d'Australie, prévu au mois de février prochain, allant même jusqu'à envisager la fin de sa carrière.

"C'est une course contre la montre. Bien sûr, cela aiderait si j'avais un peu plus de temps. Mais cela se jouera à peu de chose", a déclaré Federer lors d'une cérémonie de remise de prix, tenue dimanche en Suisse.

La première levée du Grand Chelem, initialement prévue du 18 au 31 janvier, devrait être repoussée en février en raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie du nouveau coronavirus.

"J'aurais espéré être à 100% dès le mois d'octobre. Mais je ne suis pas à ce niveau, même aujourd'hui. Cela risque d'être très juste" pour l'Open d'Australie, a-t-il ajouté.

Le Suisse de 39 ans a même nourri les spéculations sur son avenir, en évoquant un possible départ en retraite : "Si ma carrière devait s'arrêter là, ce serait bien de la terminer avec cette récompense" (Federer a reçu un prix qui récompense le meilleur sportif suisse des 70 dernières années, NDLR), a déclaré le Suisse, vainqueur de vingt titres du Grand Chelem.

Le natif de Bâle n'a pas joué depuis février 2020, date à laquelle il a subi une opération du genou droit.

En juin, il avait révélé avoir subi une opération complémentaire sur le même genou, ce qui l'a contraint à annuler le reste de sa saison 2020.

"J'espère qu'il y a encore quelque chose à voir de moi au cours de la nouvelle année. Nous verrons bien. Nous prenons notre temps, mais les deux, trois prochains mois vont devenir immensément importants pour moi", a prévenu Federer, qui pointe à la 5e place du classement ATP, après avoir passé un total de 237 semaines en tête du classement mondial.

Pour ce qui pourrait être sa dernière année sur le circuit, s'il parvient à se rétablir, Federer visera notamment, outre un 9e sacre à Wimbledon, le tournoi olympique de Tokyo, le seul titre d'importance qui manque à son riche palmarès.

APS

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE LUTTES ASSOCIÉES Hamza Doghdoğh désigné président par intérim

Les membres du bureau exécutif de la Fédération algérienne de lutttes associées (FALA) ont désigné à l'unanimité Hamza Doghdoğh en tant que président par intérim de l'instance fédérale, en remplacement de Rabah Chebbah, décédé mardi dernier à l'âge de 55 ans, indique lundi un communiqué de la FALA.

Cette décision a été prise lors d'une réunion du bureau fédéral de la FALA, en présence du secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Rabah Bouarifi ainsi que d'Amar Brahmia, membre du bureau exécutif du COA.

Une minute de silence a été observée par les présents au début de la réunion, en hommage au défunt Rabah Chebbah. Arbitre international, Hamza Doghdoğh occupait jusque-là le poste de 1er vice-président de la FALA.



TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL DE LA WTA L'Algérienne Inès Ibbou progresse d'une place (601^e)

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou s'est hissée au 601e rang mondial chez les professionnels de la Women's tennis association (WTA), après avoir gagné une place dans le dernier classement, publié lundi. L'Algérienne de 21 ans aurait pu mieux faire, si elle était parvenue à récolter plus de points dans le der-

nier tournoi ITF, auquel elle a pris part du 6 au 13 décembre courant à Monastir (Tunisie), mais une légère blessure, due à l'accumulation des matches, l'avait contrainte à un abandon relativement précoce.

Dans le précédent classement mondial de la WTA, Ibbou avait gagné huit places, qu'elle devait es-

sentiellement au quart de finale qu'elle avait réussi à atteindre dans un autre tournoi professionnel à Monastir. La hiérarchie mondiale est toujours dominée par l'Australienne Ashleigh Barty, devant la Roumaine Simona Halep, alors que la Japonaise Naomi Osaka complète le podium.

HAND / CHAMPIONNAT ARABE L'édition d'Arzew sera expérimentale en vue des JM d'Oran-2022

L'organisation par l'ES Arzew du championnat arabe des clubs de handball, prévu pour octobre 2021, se fera en étroite collaboration avec le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM) prévus à Oran, car il constituera une épreuve "expérimentale" avant Oran-2022, a indiqué lundi à l'APS, le président de la formation pensionnaire de l'Excellence.

"Comme la wilaya d'Oran s'apprete à accueillir la 19e édition des JM, nous nous sommes entendus avec les autorités locales, ainsi que le COJM, pour que le championnat arabe de handball, que notre club devrait organiser l'année prochaine, soit une

compétition expérimentale en vue du rendez-vous méditerranéen", a déclaré à l'APS, Amine Benmoussa.

La candidature de l'ESA pour organiser le championnat arabe des clubs en 2021 a reçu jeudi passé l'accord de principe de la part de l'Union arabe de handball. Cette instance dépêchera prochainement une commission pour visiter les installations sportives et hôtelières concernées par l'épreuve avant de trancher définitivement le dossier, selon une correspondance envoyée à la Fédération algérienne de la discipline. "Nous sommes très optimistes quant à avoir l'accord final de l'Union arabe. La wilaya d'Oran ne manque pas de moyens

pour assurer une organisation de premier ordre de ce championnat qu'aucun club algérien n'avait accueilli par le passé", a ajouté le même responsable, informant de la tenue, au cours de cette semaine, d'une réunion de coordination avec les membres du COJM.

Avant cela, la direction de l'ESA est assurée du soutien de la tutelle, "un soutien réitéré la semaine précédente lors de l'audience que nous a accordée le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite, Salima Souakri", s'est réjoui le patron du club de la banlieue de la capitale de l'Ouest. Amine Benmoussa a, en

outre, souhaité l'implication des opérateurs économiques d'Arzew dans la réussite de l'épreuve en question, "d'autant que notre ville est réputée pour être une zone industrielle par excellence", a-t-il souligné. Par ailleurs, le même responsable a informé avoir eu des assurances de la part de la direction locale de la jeunesse et des sports pour l'achèvement "dans les prochains mois" des travaux de réhabilitation de la salle omnisports d'Arzew, programmée pour abriter la majeure partie des rencontres du championnat arabe.

Ces travaux ont été interrompus depuis près de deux années, rappelle-t-on.

LUTTE / COUPE DU MONDE (2E J./GRÉCO-ROMAINE) Médaille de bronze pour Fergat Abdelkrim

L'Algérien Fergat Abdelkrim (55 kg) a remporté la médaille de bronze en battant le Moldave Artiom Deleanu, dimanche pour le compte de la deuxième journée des épreuves de lutte gréco-romaine de la Coupe du monde à Belgrade (Serbie).

Engagé directement dans le cadre des quarts de finale, Fergat a été battu samedi par le Turc Serif Kilic (10-0). L'Algérien a eu par la suite droit à

un combat de repêchage où il a pris le dessus sur le Roumain Cristian Vasile Vagiunic (14-5). De son côté, Abdeldjebbar Djebbari (63 kg), jouera la médaille de bronze, après avoir été battu en demi-finale par l'Hongrois Erik Torba. Par ailleurs, Sid Azara Bachir (87 kg) a été éliminé samedi en quarts de finale en perdant devant l'Iranien Hossein Ahmad Nouri (5-2). En huitièmes de finale,

L'Algérien avait battu l'Azeri Islam Abbasov (2-1). Même chose pour Laouni Abdenour (60 kg), Ouakali Abdelkrim (77 kg), Doulache Chawki (82 kg) et Boudjemline Adem (97 kg) qui ont été éliminés dimanche dès le premier tour. En lutte libre, Kherbache Abdelhak (57 kg) sera en lice mercredi, alors que Benattallah Abdelghani (61 kg) débutera la compétition le lendemain.

TOURNOI DE L'UNAF (U20) TUNISIE - ALGÉRIE Les Verts pour réussir leurs débuts

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) affrontera son homologue tunisienne (pays hôte) mardi au stade Hamadi-Agrebi de Radès (14h00), avec l'objectif de bien réussir ses débuts au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la CAN-2021 en Mauritanie.

Après près de trois mois de préparation intense sous la houlette du sélectionneur Saber Bensmaïn, les choses sérieuses commencent pour les juniors algériens, dont l'objectif principal est d'arracher l'une des deux places qualificatives à la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février - 4 mars).

" Dans ce genre de rendez-vous, affronter le pays hôte dès le début ou une autre équipe importe peu, l'essentiel est de bien démarrer.

C'est vrai que les Tunisiens partiront avec l'avantage du terrain, ils sont mêmes mieux préparés que nous, mais en même temps la pression sera plus pesante sur leur dos.

Ils n'ont pas droit à l'erreur chez eux.

Ce qui m'intéresse le plus c'est mon équipe et la stratégie qu'on va adopter le jour du match", a indiqué Bensmaïn.

En vue de ce tournoi qui s'éta lera jusqu'au 27 décembre à Tunis, le coach national a fait appel à 30 joueurs, dont 8 évoluant à l'étranger.

A la veille du départ de la délégation samedi pour Tunis, l'attaquant du Paris SG (France) Hussayn Touati, blessé, a déclaré forfait.



De son côté, l'équipe tunisienne, dirigée sur le banc par l'ancien international Mahrez Kanzari, compte aborder ce tournoi avec l'intention de frapper d'entrée, dans le but de se qualifier pour la première fois de l'histoire du pays à la CAN des U20.

" Nous sommes prêts pour le début de cette compétition.

Nous allons tout faire pour se qualifier à la CAN-2021, en faisant notamment preuve de solidarité et surtout d'envie.

En tant que capitaine, mon rôle consiste à encadrer mes coéquipiers, les joueurs sont concentrés sur leur objectif.

Nous sommes conscients de notre tâche, on fera tout pour honorer le maillot de la Tunisie", a indiqué le défenseur Alae Ghram, sociétaire du CS Sfaxien.

Dans l'autre match de cette journée inaugurale, l'Egypte affrontera la Libye au stade El-Menzah, alors que le Maroc sera exempt.

Les coéquipiers d'Aymen Rahmani (MC Alger) enchaîneront en défilant la sélection marocaine le 18 décembre, puis la Libye, le 21 du même mois.

L'Algérie bénéficiera de deux jours de repos avant de boucler le tournoi face à

l'Egypte le 24 décembre. Le tournoi, prévu aux stades Hamadi-Agrebi et El-Menzah, se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées, au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février - 4 mars), qui verra la participation de 12 équipes.

Outre le pays organisateur, cinq pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental.

Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Mozambique, et de la Namibie.

LIGUE 1 - MC ALGER

Benaldjia prolonge son contrat jusqu'en décembre 2021

Le milieu offensif du MC Alger Mehdi Benaldjia, a prolongé son contrat d'une année, soit jusqu'en décembre 2021, a annoncé lundi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook.

Le contrat initial de Benaldjia (29 ans), arrivé chez le " Doyen" en novembre 2018 en provenance de la JS Kabylie, expire le 16 décembre 2020, ce qui a poussé la direction du MCA à prolonger son bail, lui qui est considéré comme l'un des joueurs clés de l'entraîneur Nabil Neghiz.

Le Mouloudia a bien entamé le championnat de Ligue 1 en décrochant quatre points en deux matchs disputés en dehors de ses bases : face à l'USM Bel-Abbès (2-1) et devant le Paradou AC (1-1).

Le club algérois accueillera mardi l'Olympique Médéa (15h00), en mise à jour de la 2e journée. Engagé en Ligue des champions d'Afrique, le MCA a fait match nul au tour préliminaire (aller) en déplacement face aux Béninois des Buffles



du Borgou (1-1). La seconde manche qui devait se jouer le 4 décembre à Alger n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'ad-

versaire, ce dernier devrait effectuer le voyage samedi prochain, alors que la rencontre se jouera lundi 21 décembre.

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE

Chanegriha préside la cérémonie de la 48e édition à Alger

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé la cérémonie de la 48e édition de la finale de la Coupe d'Algérie militaire de football, dimanche à Alger, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Avant le début de cette finale opposant l'équipe du Commandement des forces terrestres à celle du Commandement de la gendarmerie nationale au Centre de regroupement et de préparation des

équipes sportives militaires de Ben Aknoun, le général de Corps d'Armée a procédé à l'inauguration de la piscine olympique nouvellement réalisée, "dans le cadre de la stratégie du Haut Commandement, visant la mise à disposition de toutes les potentialités matérielles et humaines, à même de promouvoir le sport dans les rangs de l'Armée nationale populaire et hisser la préparation et l'aptitude physique des personnels au niveau escompté", précise la même source. A cette

occasion, le général de Corps d'Armée a suivi un exposé exhaustif sur le sport militaire, présenté par le Chef du service des sports militaires s du département emploi-préparation de l'Etat-Major de l'ANP, suivi d'une présentation sur la nouvelle piscine olympique, "une infrastructure à laquelle le Haut Commandement de l'ANP a accordé l'attention requise, en la dotant d'équipements sportifs modernes, selon les critères internationaux applicables dans ce domaine, et ce, dans le but

de réunir les conditions idoines pour la préparation de nos sportifs militaires et contribuer à l'obtention, aux plans national et international, d'excellents résultats qui s'élèvent à l'image du sport militaire au sein de l'Armée Nationale Populaire".

Il a également honoré, entre les deux mi-temps, Mohamed Maouche et Abdelhamid Zouba, anciens joueurs de l'équipe du Front de libération nationale, ainsi qu'Abderahmane Mahdoui, entraîneur de l'équipe nationale militaire de football.

LIGUE 1 (MISE À JOUR)

Le CRB en péril à l'Est, le MCA pour confirmer face à Médéa

Le CR Belouizdad effectuera un déplacement périlleux à l'Est du pays pour affronter l'AS Ain M'illa, toujours invaincue, alors que le MC Alger espère confirmer son excellent début de saison en accueillant l'Olympique Médéa, à l'occasion de la mise à jour du championnat de Ligue 1 de football, prévue mardi.

Le Chabab, qui a bien entamé la défense de son titre de champion en allant s'imposer vendredi à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (3-0), enchaînera avec un second déplacement pour affronter l'ASAM (4e, 4 pts).

Les joueurs de l'entraîneur français Franck Dumas, qui restent sur une belle série de quatre victoires de suite, toutes compétitions confondues, aborderont ce rendez-vous avec l'intention de préserver cette dynamique et essayer de revenir à un point du leader, l'ES Sétif.

L'ASAM, dirigée sur le banc par Abdelkader Iaïche, qui reste sur un match nul à Alger face au NA Hussein-Dey (1-1), tentera de stopper le Chabab et du coup rejoindre l'Entente à la première place.

De son côté, le MCA, auteur de 4 points en dehors de ses bases (2-1 face à l'USM Bel-Abbès et 1-1 devant le Paradou AC, ndl r), jouera son premier match de la saison à domicile contre l'Olympique Médéa, avant-dernier avec un point au compteur.

Le Mouloudia, mené par le meilleur buteur du championnat Samy Frioui, devrait bénéficier du retour de ses deux milieux offensifs Abdelmoumen Djabou et Abdennour Belkhir, remis d'une blessure musculaire.

Même si le MCA partira favori, il n'en demeure pas moins que l'OM, accrochée vendredi à la maison par le MC Oran (1-1), espère réaliser la surprise au stade du 5-Juillet et revenir avec un bon résultat.

Ces deux rencontres ont été reportées en raison de l'engagement des deux clubs algérois au tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

Le programme

Mardi :

MC Alger - Olympique Médéa 15h00
AS Ain M'illa - CR Belouizdad 15h00

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	7	3
2. JS Saoura	5	3
--. US Biskra	5	3
4. AS Ain M'illa	4	2
--. MC Alger	4	2
--. NC Magra	4	3
--. ASO Chlef	4	3
8. CR Belouizdad	3	1
--. JSM Skikda	3	2
--. MC Oran	3	3
--. RC Relizane	3	3
--. NA Hussein-Dey	3	3
--. Paradou AC	3	3
--. CS Constantine	3	3
15. JS Kabylie	2	3
--. CABB Arréridj	2	3
--. WA Tlemcen	2	3
--. USM Alger	2	3
19. O. Médéa	1	2
--. USM Bel-Abbès	1	3

COMMISSION DU STATUT DU JOUEUR Le dossier de collaboration avec les intermédiaires finalisé (FAF)

La Commission du statut du joueur (CSJ) de la Fédération algérienne de football (FAF), a finalisé le dossier relatif aux intermédiaires avec tous les documents y afférents, notamment le Règlement sur la collaboration avec les intermédiaires de joueurs, a annoncé dimanche soir la FAF sur son site officiel.

"Il a pour objectif essentiel de protéger les clubs, les joueurs et les entraîneurs contre toute implication dans des pratiques illégales lors de la conclusion d'accords de transferts et de contrats de travail engageant clubs, joueurs et entraîneurs", précise l'instance fédérale, soulignant qu'il a été "élaboré pour répondre aux exigences du règlement Fifa sur la collaboration".

Il permet d'évaluer et d'assurer un véritable contrôle et une grande transparence dans les transferts de joueurs, permettant ainsi à la FAF d'obtenir toutes les informations concernant tout paiement de quelque nature que ce soit qui serait effectué par un club, un joueur ou un entraîneur en faveur d'un intermédiaire, poursuit la même source.

Ce règlement contient par ailleurs un ensemble de dispositions qui seront désormais mises en œuvre pour réguler et contrôler l'accès à la profession d'une part et bénéficier de l'agrément et de l'obtention d'une licence dûment numérotée et enregistrée auprès de la Fédération algérienne de football d'autre part, conclut la FAF.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE - RETOUR) Les Buffles FC attendus samedi à Alger (Almas)

Le club béninois des Buffles du Borgou est attendu samedi à Alger pour disputer le tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions face au MCA, "probablement" le 21 décembre au stade du 5-Juillet, après avoir brillé par son absence la première fois, arguant l'absence de vols suite à la fermeture de l'espace aérien, a appris l'APS dimanche du club pensionnaire de la Ligue 1 de football.

"Suite à la correspondance adressée samedi par la Confédération africaine (CAF), nous avons pu tout régler en l'espace de 24 heures, en réservant notamment pour la délégation béninoise pour le samedi 19 décembre, via Casablanca.

Nous leur avons obtenu l'autorisation d'entrée au pays et nous avons réglé le dossier relatif aux visas.

Le match se jouera probablement le lundi 21 décembre.

La balle est désormais dans le camp des Béninois", a indiqué à l'APS le président du Conseil d'administration du MCA, Abdenacer Almas.

Le club béninois n'avait pas pu effectuer le déplacement à Alger pour affronter le MCA le 4 décembre dernier au stade du 5-Juillet, arguant l'"absence de vols suite à la fermeture de l'espace aérien en Algérie en raison de la pandémie de coronavirus".

La commission d'organisation des compétitions interclubs de la Confédération



africaine de football a décidé de reprogrammer cette rencontre, à la grande surprise de la direction du "Doyen".

"Dans le cas où le club béninois fera défaut à nouveau, nous allons saisir la CAF pour dédommagement", a-t-il

ajouté. A rappeler que lors de la première manche disputée à Porto-Novo, les deux équipes n'avaient pu se départager (1-1).

Le vainqueur de cette double confrontation affrontera au premier tour les Tunisiens

du CS Sfaxien qui avaient éliminé Mlandege FC de Zan-zibar. La première manche, prévue initialement les 22-23 décembre, sera logiquement reportée, alors que le match retour est fixé aux 5-6 janvier prochain.

LIGUE 2 AMATEUR

Malek : «On attend le feu vert du Conseil scientifique pour la reprise des entraînements»

Le président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), Ali Malek, a indiqué dimanche que son instance était toujours dans l'attente du feu vert du Conseil scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus (Covid-19), pour la reprise des entraînements.

"Aucune date de reprise n'a été avancée pour le moment. Nous avons eu des discussions avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) à propos d'une éventuelle reprise des entraînements.

Nous sommes dans l'attente du feu vert des autorités sanitaires, représentées par le Conseil scientifique, dont le dernier mot lui reviendra", a indiqué à l'APS le premier responsable de la LNFA.

Suite au léger changement apporté au système de compétition pyramidal, avec notamment un championnat de Ligue 1 professionnelle à 20 clubs entamé le 27 novembre, la gestion de la Ligue 2 amateur, composée désormais de deux groupes de 18 équipes chacun, est devenue du ressort

de la LNFA. "Nous avons tenu une première réunion avec le MJS le 24 novembre pour aborder la question de la reprise des entraînements, suivie une semaine plus tard par une seconde réunion, au cours de laquelle ils nous ont demandé d'apporter des informations complémentaires", a-t-il ajouté. S'agissant d'un éventuel changement de la formule de compétition, le président de la LNFA n'a pas écarté de recourir à cette option, dans l'objectif de boucler la saison dans les délais. "Une fois la date de reprise des entraînements fixée, les clubs désireux d'un changement du système de compétition peuvent présenter leurs doléances. La question sera abordée en concertation avec la Fédération algérienne (FAF). Jusqu'à preuve du contraire, la formule de deux groupes (centre-est et centre-ouest) est toujours maintenue", a-t-il conclu. Certains clubs de Ligue 2 amateur ont demandé de revoir la formule de compétition, privilégiant un championnat en aller simple sur des terrains neutres.

ITALIE

L'Algérien Bennacer (Milan) touché à la cuisse

L'international algérien du Milan AC, Ismaël Bennacer, n'a pas pu terminer le match face à Parme (2-2), dimanche soir pour le compte de la 11e journée du championnat d'Italie (Serie A) en raison d'une "tension musculaire" à l'arrière de sa cuisse droite, contractée sur un coup du joueur parmesan Kurtic. Bennacer faisait son retour face à Parme après une absence des deux

derniers matchs de championnat devant respectivement la Sampdoria et la Fiorentina, et aussi face au Sparta Prague pour le compte de l'Europa League en raison d'une fatigue musculaire. Titularisé dans le Onze de départ de Stefano Pioli face à Parme, le champion d'Afrique a dû, à nouveau, quitter ses coéquipiers sur blessure à la 75e minute. L'international algérien a

ressenti des douleurs à l'arrière de sa cuisse droite suite à un contact avec le joueur de Parme, Kurtic Selon Skynews, Bennacer (23 ans) souffre d'une "tension musculaire" et devrait être absent durant un "bon moment", en attendant de connaître la durée exacte de son indisponibilité qui sera révélée après les tests instrumentaux prévus dans les prochaines heures.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BECHAR
CIRCONSCRIPTION DE BENI ABBES
DAÏRA DE BENI ABBES
COMMUNE DE TAMTERT
(NIF) :098408209039809

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°06/2020

La Commune de TAMTERT lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour :

INTITULE DE L'OPERATION:

Réalisation des voiries non revêtues pour le désenclavement à la commune de tamtert et ksours

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, ayant la qualification principale dans le secteur de travaux publics, catégorie III et plus peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement d'un montant de 9.000,00 DA représentant les frais de reproduction auprès de :

La Commune de Tamtert Wilaya de Béchar.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

I - Dossier de candidature: voir le cahier des charges

II - Offre technique : voir le cahier des charges

III - Offre financière : voir le cahier des charges

Les offres doivent être déposées à : **Monsieur Le Président de l'APC de TAMTERT** Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont

mises dans une autre enveloppe extérieure cachetée et anonyme, devra porter la mention suivante :

SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES " APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° /2020
INTITULE DE L'OPERATION :
Réalisation des voiries non revêtues pour le désenclavement à la commune de tamtert et ksours

- La Durée de préparation des offres est limitée à **quinze jours (15) jours** à partir de la date de première publication de cette annonce le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et dans les journaux nationaux

- Les offres seront soumises le dernier jour de préparation des offres avant l'heure : **12h00.**

- L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de la commune de TAMTERT, en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, elle intervient à la date des dépôts des offres à **13h00** au cas ou la date fixée, coïncidera avec un Week-end ou jour férié, la date de dépôt sera le jour ouvrable qui suit.

Les offres resteront valides pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois** à compter de la date de dépôt des offres.

Arsenal : Antonio Conte dans le viseur ?

Cette saison, Mikel Arteta peine à faire d'Arsenal un cadreur de la Premier League. Les résultats sont très moyens et la qualité de jeu est faible. Aujourd'hui, la direction des Gunners se pose de plus en plus question sur l'entraîneur ibérique. Un changement de coach n'est pas à exclure. Pour le remplacer, il y a récemment eu le nom de Max Allegri qui a circulé. Aujourd'hui La Gazzetta dello Sport nous révèle que le club londonien serait séduit à l'idée d'accueillir Antonio Conte. Lié à l'Inter Milan, ce dernier n'a pas réussi à qualifier les Nerazzurri pour le prochain tour de la Ligue des Champions. Néanmoins, il semble avoir la confiance de ses dirigeants pour au moins finir la saison.



WILLIAM SALIBA FINALEMENT VENDU ?

William Saliba pourrait finalement quitter définitivement Arsenal.

Toujours pas apparu avec Arsenal, le jeune défenseur William Saliba devrait profiter du prochain mercato d'hiver pour faire ses valises. Cependant, contrairement à ce qui est relayé par les médias, l'ancien joueur de Saint-Etienne pourrait ne pas partir sous la forme d'un prêt.

En effet, le média Eurosport explique que les Gunners pourraient finalement se séparer définitivement de leur joueur de 19 ans, arrivé il y a environ 18 mois pour 30 millions d'euros...

Une bien mauvaise nouvelle pour l'AS Saint-Etienne qui avait fait de son retour une priorité, mais qui ne pourra pas s'aligner sur les exigences londoniennes.

DYBALA MET LES CHOSES AU CLAIR

Après la victoire de la Juventus Turin sur le terrain de Genoa (3-1), dimanche soir lors de la 11e journée de Serie A, Paulo Dybala s'est longuement exprimé sur sa situation avec le club du Piémont.

L'attaquant argentin a pesté contre les rumeurs sur sa situation, dans le cadre d'une interview donnée à la chaîne Sky Italia, en réponse aux difficultés rencontrées pour la prolongation de son contrat, qui court jusqu'en juin 2022. "On a beaucoup parlé du contrat, malheureusement il y a beaucoup de choses qui ne sont pas vraies et il y a des gens qui parlent de choses qui ne sont pas comme ça. Mon agent est à Turin depuis longtemps et n'a pas été appelé, alors je suis désolé pour l'argent et les chiffres inventés. Ce sont des choses dont je n'ai jamais parlé, que je ne fais jamais. Ce serait bien si la vérité était dite, parler de chiffres dans la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement oppose les gens à moi." Auteur cette saison d'un seul but en douze matches toutes compétitions confondues, l'avant-centre de 27 ans entend rester fidèle à la Vicille Dame. "J'ai beaucoup d'amour pour la Juventus. Je l'ai toujours dit. Je ne parle jamais, mais j'ai une excellente relation avec les fans et on dit que ces choses les retournent contre moi. Je suis très fidèle à ce club et les gens le savent."

PETR CECH VA REJOUER AVEC LES BLUES !

Inscrit sur la liste des joueurs aptes à jouer cette saison, Petr Cech devrait être aligné avec la réserve demain soir, face à Tottenham. Revoilà Petr Cech ! A 38 ans, l'ancien du Stade Rennais et d'Arsenal est directeur sportif de Chelsea, club qu'il a bien connu en tant que joueur pour en avoir porté le maillot de nombreuses saisons. Et le portier pourrait bien être titulaire avec l'équipe réserve demain soir, face à Tottenham. Inscrit sur la liste des joueurs qualifiés cette saison, compte tenu des incertitudes liées au covid-19, Cech devrait jouer demain soir selon The Athletic. Habituel titulaire, Lucas Bergstrom a joué hier avec les U19 de la Finlande et ne pourra donc pas jouer une seconde partie en 48 heures. Son remplaçant Karlo Ziger, est lui intégré dans la "bulle" de l'équipe première des Blues de Frank Lampard, qui ne préférerait pas que le joueur ait à subir une nouvelle série de tests au coronavirus. Cech devrait donc remettre les gants !



PORTO RETROUVERA LA JUVENTUS DE CRISTIANO RONALDO

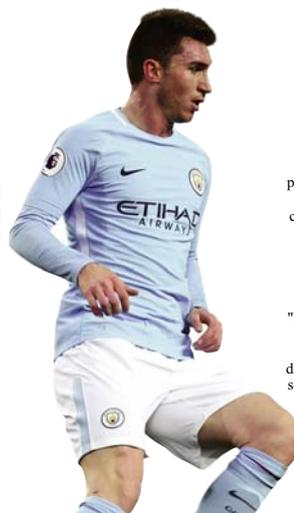
Ce lundi à midi, avait lieu le tirage au sort des huitièmes de finale de la Ligue des Champions. Porto affrontera la Juventus. C'est la Juventus que retrouvera Porto dès le mois de février prochain, dans le cadre des huitièmes de finale de la Ligue des Champions. Les hommes de Sergio Conceição, deuxièmes de leur groupe derrière Manchester City, ont en effet vu le tirage au sort lié leur parcours européen à celui de Cristiano Ronaldo et de ses coéquipiers. Le match aller se déroulera à l'Estadio do Dragão de Porto durant le mois de février, et le retour aura lieu quelques semaines plus tard, à Turin.

LAPORTE, GUARDIOLA SE JUSTIFIE

Titulaire indiscutable à Manchester City par le passé, le défenseur central Aymeric

Laporte (26 ans, 7 matchs toutes compétitions cette saison) doit désormais se contenter d'un statut de remplaçant derrière John Stones et Ruben Dias. Devant les médias, l'entraîneur des Citizens Pep Guardiola a envoyé un message au Français.

"Laporte mérite d'être dans l'équipe, mais Stones et Dias le méritent aussi. Ils ont incroyablement bien joué lors des derniers matches, ils n'ont pas commis une seule erreur. Laporte reviendra. La saison est longue. Ce que les joueurs doivent faire, c'est travailler plus fort, mieux et le moment viendra. Quand ce moment viendra, ils devront être performants", a tout de même prévenu le technicien espagnol.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune rassure les Algériens sur son état de santé

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est adressé dimanche aux Algériens, depuis son lieu de convalescence en Allemagne, pour les rassurer sur son état de santé, affirmant que sa période de convalescence "pourrait être prolongée d'une à trois semaines", nécessaires pour "reprendre les forces".

"Il y a près de deux mois, j'ai été transféré en urgence à l'étranger après ma contamination au coronavirus. Aujourd'hui, Dieu Merci, et grâce à nos médecins de l'hôpital central de l'armée et aux médecins allemands, je suis en voie de guérison et cette période de convalescence pourrait prendre encore une à trois semaines, nécessaires pour que je reprenne mes forces", a-t-il déclaré dans une vidéo diffusée sur son compte officiel Twitter.

Soulignant que son éloignement du pays "ne signifie pas l'oublier", le Président Tebboune a assuré, dans ce contexte, qu'il "suit quotidiennement, heure par heure, tous les événements qui se déroulent dans le pays, donnant, au besoin, instructions à la Présidence". Evoquant la voie politique tracée pour le pays et qu'il avait annoncée lors de la campagne électorale pour l'élection présidentielle de décembre 2019, et après avoir réitéré ses remerciements aux Algériens pour son élection à la

magistrature suprême il y a une année, le Président de la République a indiqué avoir enjoint à la Présidence de la République de coordonner avec la commission chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique relative au régime électoral afin que le document en question soit prêt "dans les meilleurs délais, soit dans 10 à 15 jours", en vue de "lancer le processus post-Constitution". Abordant la situation sanitaire dans le pays dans le contexte de la propagation de l'épidémie de Covid-19, le président Tebboune s'est réjoui de la baisse du nombre de contaminations "de 1.300 cas par jour à environ 520 cas", adressant ses remerciements à "tous ceux qui ont concouru à la diminution de ce nombre".

Concernant le volet économique, M. Tebboune a soutenu que le budget alloué "montre que nous sommes sur la voie que nous avons tracée", soulignant qu'"aucun nouvel impôt n'a été in-



troudu pour les citoyens à faible revenu".

Evoquant la situation politique dans la région, le président de la République a réaffirmé que "l'Algérie est forte et plus forte que certains ne le pensent", soulignant qu'elle est "inébranlable". Quant aux récents développements, "nous nous y attendions", a-t-il dit.

Pour ce qui est de la rentrée scolaire et universitaire, le prési-

dent Tebboune a instruit le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que les walis de la République, d'"appliquer à la lettre, ce qui a été convenu pour les zones d'ombre, à savoir notamment, offrir des repas chauds et améliorer le transport scolaire", particulièrement dans le contexte des conditions climatiques actuelles, marquées par une baisse

des températures et des chutes de neige et de pluie. Le président de la République a joint à la vidéo, une publication sur laquelle il a écrit "Dieu soit loué pour ce rétablissement intervenant suite à une épreuve. Puisse Dieu accorder aux malades la guérison, aux personnes décédées, Sa Sainte Miséricorde et reconforter leurs proches".

"Notre retour au pays est proche pour poursuivre l'édification de l'Algérie Nouvelle", a-t-il encore écrit. L'Algérie "demeurera toujours debout grâce à son grand peuple, à sa vaillante Armée, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et aux institutions de l'Etat", lit-on dans la publication.

Le 27 octobre, le Président Tebboune avait été admis à l'Hôpital central de l'armée à Ain Naadja à Alger. Le 28 du même mois, sur recommandation du staff médical, il avait été transféré en Allemagne pour des "examens médicaux approfondis".

VOLS DE RAPATRIEMENT Les ressortissants concernés tenus de respecter cinq conditions (Air Algérie)

La compagnie nationale Air Algérie, a rappelé dans un communiqué, les conditions que les ressortissants algériens bloqués à l'étranger devront respecter pour accéder aux vols de rapatriement programmés. "Dans le cadre du programme de rapatriement opéré par Air Algérie, les conditions suivantes devront être respectées en ce qui concerne le sens étranger-Algérie", a précisé la compagnie publique dans un communiqué publié dimanche soir sur sa page facebook. Air Algérie énumère cinq conditions, à savoir être détenteur d'un passeport algérien, être inscrit auprès des représentations consulaires algériennes à l'étranger et avoir un billet Air Algérie confirmé sur les vols de rapatriement. S'agissant des conditions d'ordre sanitaire, les ressortissants algériens bloqués à l'étranger devront être détenteurs d'une attestation de test PCR négatif effectué au moins 72 avant le vol. Ils sont également tenus de renseigner une fiche d'identification sanitaire, un document téléchargeable sur le lien <https://airalgerie.dz/fiche-sanitaire-fr-en-ar>. "Il s'agit d'une attestation que que les voyageurs doivent remettre au contrôle sanitaire aux frontières de l'aéroport algérien de débarquement", explique le communiqué. Lancé le 4 décembre, le programme de vols de rapatriement de la compagnie Air Algérie est à sa deuxième semaine d'exécution. Ce programme concerne sept (7) pays à travers le monde et prévus durant la période allant du 4 au 19 décembre 2020. Selon le planning déjà annoncé par la compagnie, il est programmé pour cette semaine des vols entre Paris et Alger les 14 et 16 décembre, tandis que les vols entre Marseille et Alger sont programmés les 15 et 17 décembre. Au départ de l'Espagne, il est prévu un vol entre Alicante et Alger le 15 décembre. Des vols de rapatriement sont également programmés au départ de l'Arabie saoudite, entre Dubaï et Alger, les 14, 16 et 19 décembre, et au départ de l'Egypte avec un vol entre Le Caire (Egypte) et Alger programmé le 17 décembre. La compagnie nationale a également programmé un vol au départ de l'Arabie saoudite (Djeddah-Alger prévu le 15 décembre). Pour les ressortissants bloqués au Canada, il est programmé un vol entre Montréal et Alger le 18 décembre.

JUSTICE

Affaire de corruption dans le secteur du tourisme: report du procès de trois anciens ministres au 28 décembre

Le Tribunal de Sidi M'hamed a décidé, lundi, le report du procès de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, des deux anciens ministres, Abdelghani Zaalane et Amar Ghoul et de nombre d'anciens walis de Skikda poursuivis dans des affaires de corruption dans le secteur du tourisme. Le procès a été reporté en raison de la contamination de certains avocats des accusés au nouveau coronavirus. L'affaire porte sur des accusations d'abus de fonction, d'octroi d'indus avantages et de dilapidation des deniers publics dans le secteur du Tourisme, au profit de l'opérateur Benfissah Mohamed, poursuivi dans la même affaire. Pour rappel, le pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique au tribunal de Sidi M'hamed avait reporté le procès dans lequel sont poursuivis des accusés également impliqués dans l'affaire Mahieddine Tahkout, faisant l'objet d'un appel au niveau de la Cour d'Alger.

ORGANISATION DU TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS NUCLÉAIRES (OTICE)

L'Algérie préside la 55^e session de la Commission préparatoire

La Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires (OTICE) tiendra sa 55^e session du 14 au 17 décembre à Vienne (Autriche), sous la présidence de l'Ambassadrice Faouzia Mebarki, Représentante permanente de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies et des Organisations internationales à Vienne, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) constitue un jalon important dans le processus de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Ouvert à la signature en 1996, le Traité a déjà été signé par 184 Etats et ratifié par 168 Etats mais, n'offre pas encore entré en vigueur", précise le communiqué. "L'Algérie a été l'un

des premiers pays à signer le TICE et l'a ratifié en 2003", selon la même source. Le communiqué ajoute: "La Commission préparatoire est le principal organe décisionnel dont la mission est de mener les préparatifs nécessaires à la mise en œuvre du TICE. L'élection de l'Algérie à la tête de cette Commission pour l'année 2020 est un hommage au x efforts engagés par notre pays en vue d'édifier un monde exempt d'armes nucléaires et une reconnaissance du rôle de l'Algérie en tant qu'acteur incontournable sur la scène internationale". Durant ce mandat qui prendra fin le 31 décembre 2020, poursuit le ministère des Affaires étrangères, "l'Algérie a mené des consultations pour l'élection du nouveau Secrétaire exécutif, et mis en place des groupes de réflexion sur de

nombreux sujets, notamment les futures utilisations des systèmes de calibrage des émissions des gaz nobles". Le ministère rappelle en outre dans son communiqué, que "le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, assure conjointement avec son homologue allemand M. Heiko MAAS, la présidence de la 11^e Conférence sur la facilitation de l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires pour la période 2019-2021, plus connue sous l'appellation de "la Conférence internationale sur l'article XIV+". Celle-ci, poursuit la même source, "s'est tenue le 25 Septembre à New York, et a été couronnée par l'adoption à l'unanimité d'une déclaration ministérielle exhortant tous les Etats, qui ne l'ont pas encore fait, à signer et ratifier le Traité sans délai".

ARMÉE - SOLIDARITÉ

Poursuite des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière au profit des réfugiés sahraouis et des citoyens des zones reculées à Tindouf (MDN)

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a fait état dimanche, dans un communiqué, de la poursuite des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du Coronavirus, lancées par l'Armée nationale populaire (ANP) au profit des réfugiés sahraouis et des habitants des zones enclavées dans la wilaya de Tindouf.

"Les campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du Coronavirus (Covid-19) avec l'utilisation de tests rapides se poursuivent, avec l'organisation dans la wilaya de Tindouf, plus exactement au niveau de l'hôpital de campagne, d'une opération au profit des réfugiés sahraouis", lit-on dans le communiqué. Le Commandement du Secteur opérationnel du Sud a assuré tous les moyens médicaux, en vue d'en faire bénéficier tous les réfugiés dans les camps et les protéger des pathologies liées à la saison hivernale, dont notamment la grippe saisonnière, tout en tenant compte du dépistage régulier des symptômes du nouveau Coronavirus et de la prise des mesures appropriées et rapides, en vue de les protéger, en cas d'apparition d'un cas suspect", indique-t-on dans le communiqué. Par ailleurs, "une campagne médicale similaire a été organisée au profit des citoyens des régions de Tafoumt, Hassi Mounir à Tindouf, Hassi Khébi relevant du territoire du

Secteur opérationnel centre dans la même wilaya à Bordj Colonel Lotfi", précise-t-on dans le communiqué. A rappeler que l'ANP avait lancé une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du Coronavirus (Covid-19), au profit des habitants des zones enclavées, "en exécution des instructions du Haut Commandement de l'ANP relatives à la prise en charge des citoyens des zones reculées".

Le Commandement de la 3^{ème} Région militaire organisée, depuis le 08 décembre, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du Covid-19, avec l'utilisation de tests rapides, au profit des habitants des zones enclavées du territoire de la 3^{ème} Région militaire se situant dans les wilayas de Adrar, Béchar et Tindouf". Cette campagne avait débuté au niveau du "village EL-Ketrani à Béni Ounif et dans la région de Hassi El Mir, dans la wilaya de Béchar, ainsi qu'à Oum Laâssel dans la wilaya de Tindouf, où des équipes médicales, dont des médecins et infirmiers relevant des services de santé militaires de la 3^{ème} Région militaire, dotées de tous les moyens, ont été mobilisées pour cette mission, en plus de la sensibilisation des citoyens sur les dangers de ce virus mortel et les méthodes de prévention".